

ENQUÊTE

100F

www.enqueteplus.com

LUNDI 23 JUILLET 2012
NUMÉRO 337

ISSN • 2230-133X

SITUATION ÉCONOMIQUE - EMPRUNT OBLIGATAIRE - DEMANDE SOCIALE

19 milliards dans le vent

► Le montage qui a perdu le gouvernement

► Étroite marge de manœuvre de l'État face aux syndicats



P4-5

ASSEMBLÉE NATIONALE

Les autres combats de Moustapha Niasse

P.3



AFFAIRE BOY NIANG 2 / ZOSS

Le ballet des médiateurs

P.11



ÉDITO MAMOUDOU WANE

La tyrannie de la politique

On ne s'en rend peut-être pas compte, mais on ne parle plus que de politique et de lutte dans ce pays. L'impact du tout culturel que Senghor a laissé comme héritage n'est pas près de s'estomper. Bien au contraire, l'Économie a déserté, presque totalement l'espace des débats. Les grandes conférences sont dédiées, presque toutes, aux réformes politiques à engager. Les constitutionnalistes deviennent des stars, les politologues des super-stars, alors que les experts en tout (c'est-à-dire en rien) s'invitent sur tous les plateaux pour disserter sur la grande révolution politique toujours en marche au Sénégal. On décortique la loi fondamentale dans toutes ses coutures, au motif que le Président Wade l'avait défigurée. On veut bien dénombrer les multiples fois que la Constitution a été rafistolée, jusqu'à la dernière tentative du 23 juin qui a mis le feu dans la maison du Sopi.

SUITE PAGE 5

pages jaunes
l'annuaire officiel des professionnels

GRUPE AFRIPAGES
SENEGAL

Adresse : 62, Rue Carnot Dakar Sénégal
BP : 23458 Dakar Sénégal
Tel : (221) 33 842 24 22 ou 33 842 84 22

Inscrivez votre
ENTREPRISE GRATUITEMENT

Pour être vu, quand on vous cherche
www.lespagesjaunes.sn



Papier



Internet



Mobile

AFRIPAGES
LES ANNUAIRES UTILES

Police : remue-ménage en vue



Depuis le changement de régime, les seuls changements notables effectués ont été la promotion de l'ancien commissionnaire divisionnaire, Codé Mbengue, directeur général de la police nationale, au grade d'inspecteur général de la police (le premier à obtenir ce grade dans le cadre du nouveau statut des flics). Ensuite, il y eut le limogeage du tristement célèbre commissaire divisionnaire Harouna Sy, ancien commissaire central de Dakar. Ce dernier a été inculqué par la justice dans le cadre de l'enquête du jeune Mamadou Diop, écrasé par un camion de la police lors des violences électorales qui avaient émaillé la dernière présidentielle. A part donc trois importantes nominations (le divisionnaire Tamsir Diouf Diakhaté a remplacé Harouna Sy au commissariat central), il n'y a pas eu de mouvements significatifs. Selon des sources sûres, les galonnés de la police devraient "surveiller" les allées et venues au Palais, puisque le pouvoir est sérieusement en train de travailler sur les mouvements à venir. Toute la question étant de savoir si Codé Mbengue (dont les relations houleuses avec Ousmane Ngom constitue aujourd'hui pour lui une chance) va rester. Quid des autres éliminés par Me Ngom parce qu'estampillés proches de l'opposition d'alors ?

Affaire Habré: Des consultations pour son jugement ont débuté vendredi

L'Union africaine (UA) et le Sénégal ont entamé vendredi des consultations dans le but de juger l'ex-président tchadien Hissène Habré, a affirmé le représentant sénégalais auprès de la Cour internationale de Justice, qui a ordonné à Dakar de poursuivre ou extraditer M. Habré. Les consultations entre l'Union africaine et le Sénégal en vue de mettre en place le plus vite possible un dispositif pour juger Hissène Habré ont débuté aujourd'hui-même, a déclaré à des journalistes Cheikh Tidiane Thiam, agent du Sénégal auprès de la CIJ, rapporte l'AFP. La CIJ rejoint le Sénégal dans ce qu'il n'a jamais contesté, à savoir sa volonté de poursuivre M. Habré, a également déclaré M. Tidiane Thiam, directeur général des affaires juridiques et consulaires au ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur. La Cour, saisie par la Belgique en février 2009, a ordonné vendredi à Dakar de poursuivre sans aucun autre délai l'ancien président tchadien Hissène Habré, accusé de génocide commis par son régime (1982-1990) ou de l'extrader.

Affaire Habré: Des consultations pour son jugement ont débuté vendredi (suite)

Le Sénégal ne doit cependant poursuivre Hissène Habré que pour les crimes présumés commis après l'entrée en vigueur et la ratification

NOUVEAU LIVRE

Momar Coumba Diop dissèque les 12 ans de Wade

“Le Sénégal sous Abdou Diouf” qu'il avait co-publié en collaboration avec l'historien Mamadou Diouf au début des années 90, fut un véritable succès de librairie et un bréviaire pour chercheurs, politologues et étudiants. Cette fois-ci, Momar Coumba Diop revient avec un ouvrage sur le président Abdoulaye Wade et ses douze de “Sopi” à la tête du Sénégal. Ça promet ! Ecrivain prolixe, il est l'auteur de 08 ouvrages, dont certains en intelligence avec des références uni-

versitaires (Donald Cruise O'Brien, Mamadou Diouf, Jean Benoist). Il s'est intéressé au cours de ses recherches à plusieurs sujets, dont la diversité renseigne sur sa volonté de partager ses connaissances. Sociologue de formation, il a travaillé sur “La Construction de l'Etat au Sénégal”, la société de l'information, “Pauvreté, jeunes, rue et sida”, l'Afrique des associations, la société sénégalaise entre le local et le global, le célèbre “le Sénégal contemporain”, entre autres... ■



par le Sénégal de la Convention sur la torture, le 26 juin 1987, a estimé la CIJ. On s'attend à la création, peut-être même dès la semaine prochaine, d'un tribunal spécial, a pour sa part déclaré Leslie Haskell, avocate pour l'ONG Human Rights Watch, qui a salué l'arrêt de la CIJ comme une grande victoire pour les victimes. Dakar avait accepté en 2006 de juger M. Habré à la demande de l'Union africaine (UA) mais n'a jamais organisé de procès. Mais le nouveau président sénégalais Macky Sall, qui a pris ses fonctions le 2 avril, a pour sa part récemment assuré qu'Hissène Habré serait jugé au Sénégal.

Procès Habré : il doit se faire “avec Idriss Déby comme témoin”

Restons dans le dossier Hissène Habré pour rapporter un son de cloche qui risque de donner du grain à moudre aux avocats de l'ancien président du Tchad. Eh bien ! La Coordination internationale des forces tchadiennes en exil (pôle d'Afrique) dit prendre “acte de la décision rendue publique vendredi dernier par la Cour internationale de justice (CIJ) de la Haye relative au différend qui oppose la Belgique au Sénégal dans l'affaire dite d'Hissène Habré”. Mais, déclare la structure dans un communiqué reçu hier, “pour nous, forces vives tchadiennes en exil, opposées au pouvoir central d'Idriss Déby, il urge de rappeler aux autorités de Dakar, qu'elles ne doivent [pas] perdre de vue que le procès Habré ne peut se tenir sans l'actuel président du Tchad qui fut, durant les huit (8) ans de son règne, le Commandant en Chef de l'armée tchadienne, le conseiller sur la question de sécurité et des renseignements du régime déchu”. Ces opposants tiennent à “informer l'opinion nationale, internationale et les partenaires du Sénégal, qui s'activent autour de ce procès très médiatisé que l'actuel Président tchadien, Idriss Déby ne peut évacuer en aucune manière sa lourde responsabilité dans les graves atrocités commises à l'encontre des populations civiles de la zone méridionale lors des événements funèbres et douloureux connus de tous les Tchadiens appelés 'septembre noir de 1984'”

Casamance, Aïssata Tall Sall préconise “un statut spécial”...

La porte-parole du Parti socialiste

(PS), l'avocate Aïssata Tall Sall, suggère au président Macky Sall de conférer à la Casamance “un statut spécial” pour résoudre le conflit politico-militaire qui secoue la région méridionale depuis 30 ans. “Le président Macky Sall doit faire preuve de beaucoup d'originalité (...). Beaucoup de solutions ont été préconisées mais n'ont pas donné grand-chose”, a-t-elle dit, dimanche, au cours de l'émission Objection la radio privée Sud-FM, repris par l'APS. Elle a rappelé que l'ancien président Abdou Diouf voulait faire de la Casamance “une région avec un statut particulier et une gestion spéciale”. “On y a réfléchi, on n'a pas été jusqu'au bout, parce que le processus a été interrompu”, a rappelé la porte-parole du PS. L'originalité serait “que le président Macky Sall réussisse que toutes les forces impliquées dans la crise s'assoient autour d'une table” de négociations, a dit Aïssata Tall Sall. “S'il (Macky Sall) le réussit, il aura fait les 60 pour cent”, dans la recherche d'une solution à la crise indépendantiste, a soutenu le maire de Podor, ajoutant que les “40 pour cent” consisteraient ensuite à conférer à la Casamance “un statut particulier”. “Cela a été réussi dans pas mal de pays”, a soutenu l'avocate et ancienne ministre de la Communication sous Abdou Diouf.

Demba Ndiaye : “Ce n'est pas incongru...”

Réagissant à ce pavé jeté dans la marre par Me Aïssata Tall Sall, le journaliste et spécialiste des questions de la Casamance a estimé que la proposition “n'est pas incongrue”, hier sur les ondes de RFM. D'autant plus que And Jëf/PADS, alors dirigé par Landing Savané, avait prôné un référendum en Casamance comme solution au problème. Itou, le journaliste Babacar Justin Ndiaye avait évoqué la solution d'un statut spécial pour la

région naturelle de Casamance, lors d'un débat en présence d'Abdoulaye Wade qui a vu rouge et rabroué publiquement l'auteur de la proposition. Pour Demba Ndiaye, l'autonomie doit être un des éléments de discussions s'il y a négociation entre l'État du Sénégal qui ne veut pas entendre parler d'indépendance revendiquée par le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), surtout par l'aile combattante dirigée par le chef de guerre Salif Sadio. “C'est une position (l'autonomie ou statut spécial) à étudier”, a insisté Demba Ndiaye, soutenant que “c'est même mieux que ceux qui parlent d'approfondissement de la décentralisation”.

Touba, le khalife général des mourides reçoit Macky Sall, mercredi

Le président de la République, Macky Sall, est attendu mercredi vers 16 heures à Touba où il sera l'hôte du Khalife général des mourides, Serigne Cheikh Sidy Mactar Mbacké. “Le Khalife vous invite à sortir en masse pour accueillir son hôte, dans le respect strict des interdits en vigueur dans la cité religieuse”, a notamment dit Serigne Cheikh Bara Maty Lèye, au cours d'un message radiodiffusé, rapporte l'APS. Serigne Cheikh Bara Maty Lèye a livré ce message par le truchement du porte-parole du Khalife général, Serigne Bassirou Abdou Khadre Mbacké. Le président de la République préside, jeudi prochain à Diourbel, la réunion délocalisée du Conseil des ministres.

PNA, Dr Annette Seck Ndiaye, une femme du sérail

Nommée Directrice générale de la Pharmacie nationale d'approvisionnement (PNA) en remplacement de Papa Birama Ndiaye, Dr Annette Seck Ndiaye est une pharmacienne qui a entamé une carrière professionnelle en 1992, en ouvrant son offi-

cine privée. Mme Ndiaye est titulaire d'un Doctorat en pharmacie obtenu à l'université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar, d'un Master II en Management des établissements de santé de la Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG) de la même université et d'une Maîtrise en population, développement et santé de la reproduction (IPDSR). Il faut aussi dire que Mme Ndiaye a été présidente du Syndicat des pharmaciens privés du Sénégal de 1999 à 2004, secrétaire générale de l'Intersyndicale des pharmaciens d'Afrique (ISPHARMA) de 2003 à 2005, et membre du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens du Sénégal de 2004 à 2007. Elle occupait, depuis 2004, les fonctions de Présidente du conseil d'administration du Centre hospitalier national universitaire (CHU) de Fann.

Sutelec, l'heure de retraite sonne pour Mademba Sock



Le secrétaire général du Syndicat unique des travailleurs de l'électricité (Sutelec), Mademba Sock, a annoncé, hier lors de l'émission Grand Jury de la RFM, un congrès de la structure d'ici à la fin de l'année en vue de céder sans doute le fauteuil à un autre. M. Sock qui est à la retraite depuis décembre 2011, promet une réunion préparatoire du Conseil national du Sutelec samedi prochain. Le non moins secrétaire général de l'Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal (UNSA), et bête noire du défunt régime socialiste du président Abdou Diouf, envisage, après sa retraite syndicale, de refaire de la politique. Il s'y est déjà essayé en se présentant à la présidentielle de 2000 dont il est sorti avec un score très faible de 0,56 %.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de la publication : **Mahmoudou Wane**
Directeur de la rédaction : **Mamadou Lamine Badji**
Rédacteur en chef : **Momar Dieng**
Rédacteur en chef délégué : **Bachir Fofana**
Chefs de desk : **Momar Dieng** - Politique
Bachir Fofana - Économie / Social
Ndiassé Sambe - Sport
Directeur artistique : **Renaud Lioult**
Mise en page : **Penda Aly Ngom, Fodé Baldé**
Photographe : **Amadoune Gomis**
Impression : **Graphic Solutions**

Régie publicitaire : **maimoumaenquete@gmail.com**
Tél. : 77 834 11 90
aichafallenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 / 77 299 96 72

LOCATION CITE SAGEF II - ZAC MBAO

Sur la voie de contournement de Rufisque, avant SIPRES, dans immeuble neuf sécurisé (gardien et interphone), location de :

- 4 pièces : 1 chambre parents avec salle de bain, 2 chambres enfants, un grand salon avec balcon, une grande cuisine, une salle d'eau, un espace familial et des placards
Prix : 110 000 F CFA.

- Des magasins à 50 000 F CFA

Conditions : 2 mois de garantie et 1 mois d'avance

Téléphone : 77 494 58 17 – 77 557 22 36

DURÉE DU MANDAT DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE, SUPPLÉANCE DU CHEF DE L'ÉTAT

Les autres batailles de Niasse

Si avec le désistement de Moustapha Cissé Lô, la question de la présidence de l'Assemblée nationale semble être réglée, d'autres aussi importantes restent à vider. Il s'agit de la durée du mandat du président de l'Assemblée nationale à un ou cinq ans, ou de la suppléance du président de la République en cas de vacance de pouvoir.



■ ASSANE MBAYE

Après son audience avec le président de la République, Moustapha Cissé Lô a définitivement cédé le Perchoir de l'Assemblée nationale à Moustapha Niasse. Mais pour autant, ce dernier à d'autres "combats" à mener. En effet, à une semaine de l'installation de la nouvelle Assemblée nationale, beaucoup d'interrogations liées au fonctionnement de cette institution se posent. Parmi elles, la durée du mandat du président de l'Assemblée nationale et la suppléance du président de la République. Faut-il revenir à l'orthodoxie sur

ces deux questions ou faut-il plutôt maintenir cette brèche ouverte par l'ex-président Abdoulaye Wade pour combattre en son temps, Macky Sall alors président de l'Assemblée nationale ? Une questions qui semble diviser la coalition Benno Bokk Yakaar (BBY) et classe politique.

En effet, là où Imam Mbaye Niang du Mouvement de la réforme pour le développement social (MRDS) et Moussa Sarr de la Ligue démocratique (LD) se veulent catégoriques sur un retour à l'orthodoxie, le porte-parole de l'Alliance pour la République (APR), Seydou Guèye appelle à se donner d'abord du temps. Selon lui, "la question de la durée des mandats qui est à la fois institutionnelle et constitutionnelle, doit être abordée avec beaucoup de sérénité pour sortir du cas par cas qui est souvent une approche opportuniste". À cet égard, "au lieu de faire des réformes au cas par cas, il est important de se donner le temps d'envisager une bonne approche de toutes les révisions consolidantes qu'il faut faire au niveau de la Constitution". Alors que les conclusions des Assises nationales préconisent l'adoption d'une nouvelle constitution par voie référendaire, Seydou Guèye est d'avis qu'il est beaucoup plus prudent d'éviter l'approche "à chaque président, sa Constitution". Il préconise ainsi, pour éviter à l'avenir tout amalgame sur la durée des mandats, une très bonne révision de la Constitution de 2001 pour enfin prendre en charge toutes ces questions et sécuriser la Charte fondamentale pour la rendre inviolable.

Les Assises comme bréviaire

Pour Imam Mbaye Niang et Moussa Sarr, il n'y a pas à tergiverser sur ces questions. Les Assises nationales règlent ces problèmes dans la mesure où dans son projet de Constitution qu'il faut d'ailleurs

soumettre par voie référendaire au peuple sénégalais, elles ramènent le mandat du président de l'Assemblée nationale à 5 ans et refait de cette institution la première institution dans l'ordre protocolaire, après le président de la République. Se voulant unanimes sur ces questions, ils estiment que le maintien de la durée actuelle (1 an) du mandat du président de l'Assemblée nationale participe à la fragilisation de ce dernier et à l'instabilité de cette chambre.

Arguments battus en brèche par les libéraux qui soulignent, par la voix de l'ancien ministre de la Santé Modou Diagne Fada, que la fixation du mandat du président de l'Assemblée nationale à un an n'est pas une source d'instabilité. Au contraire, elle permet, selon lui, aux députés d'apprécier l'action du président de l'Assemblée nationale durant un an, de lui renouveler leur confiance ou tout simplement d'élire un autre. Néanmoins, sur la suppléance du chef de l'État, il milite pour un retour à l'orthodoxie: c'est-à-dire que le président de l'Assemblée nationale supplée le président de la République, en cas de vacance du pouvoir. Cela, d'autant plus que le président de l'Assemblée nationale, élu au suffrage universel direct au même titre que le président de la République, est beaucoup plus légitime que le président du Sénat (élu au suffrage indirect par un collège composé de conseiller municipaux, ruraux et régionaux) à assurer l'intérim en cas de vacance du pouvoir. ■

CASCADE DE DÉMISSIONS AU FSDBJ À SAINT-LOUIS

Bamba Dièye indexé

Le FSDBJ se vide de ses militants à Saint-Louis. Après la démission de Momar Talla Kébé, coordonnateur du parti à Saint-Louis, c'est au tour de Zayire Fall, chargé des élections au niveau départemental, de rendre le tablier. Ce dernier, à l'instar du premier, critique le "changement de comportement" de leur mentor et secrétaire général, Cheikh Bamba Dièye, actuel ministre de l'Aménagement du territoire et des Collectivités locales. Et des sources avancent que le patron départemental des jeunes s'apprête également à jeter l'éponge.

"Bamba Dièye que nous avions connu très disponible, ouvert, humble, accessible, est devenu subitement, après sa nomination au poste de ministre, un responsable injoignable", a dit Zayire Fall pour qui le Secrétaire général du FSDBJ s'est complètement métamorphosé. Alors que "la reconnaissance n'est pas de l'argent ni un titre, mais plutôt un acte, aussi petit soit-il, qui encourage les militants à être motivés dans la chose politique", a ajouté M. Fall. Ce dernier de préciser qu'à un moment, il y a eu des guerres internes au sein du parti, motivées par des positionnements à Saint-Louis et le Secrétaire général a ignoré des hommes intègres comme Momar Talla Kébé, le coordonnateur de leur formation politique. Disant avoir déposé sa lettre de démission, le jeune Fall souligne que Bamba Dièye ne répond plus au téléphone, encore moins aux courriers alors que d'habitude "il suffisait d'un SMS pour qu'il soit à vos trousses".

Avant Zayire Fall, c'est Momar Talla Kébé qui a démissionné de son poste de coordonnateur du FSDBJ à Saint-Louis. Conseiller municipal et président de la commission des finances de la mairie, il dénonce le manque d'échanges et de dialogue dans les rangs du FSDBJ. "Il y a un manque de démocratie notoire dans le parti", a-t-il dit. "Il y a des personnes qui gravitent autour de Bamba Dièye, qui le conseillent mal et qui ne sont imbus que par des intérêts personnels", avait aussi accusé M. Kébé. ■

FARA SYLLA (Correspondant, Saint-Louis)

PSD/JANT-BI SUR LES 100 JOURS DU NOUVEAU POUVOIR

Macky Sall sur le chemin du yaxxute*

■ MAME DIARRA SENGHOR (Stagiaire)

"Une véritable gouvernance du bruit, du maa tey (je m'en foutisme, NDLR) et de l'incurie, véritable yoonu yaxxute (le chemin de la destruction, NDRL)". Voilà comment Mamour Cissé et ses camarades du PSD Jant-Bi, dans un communiqué, décrivent les actions du nouveau pouvoir, 100 jours après l'investiture du président Macky Sall.

Pour étayer son propos, le PSD Jant-bi estime que "le revers historique" essuyé par le nouveau pouvoir dans son dernier emprunt obligataire sur le marché financier (6 milliards récoltés au lieu des 254 escomptés), est le résultat du "climat malsain d'inquisition généralisée installé dans le pays". D'après ce parti, "la conduite des audits, avec ses bruits de potences politiques dressées, ses interpellations héliportées aussi spectaculaires qu'improductives" n'est pas étranger à cet échec. Mais aussi "le vacarme assourdissant du déménagement du Conseil des ministres dans les régions, devenu à la longue, ni plus ni moins qu'une caravane de l'Empereur Macky (...) qui laisse ces mêmes régions exactement là où ils les avaient trouvées, avec pour seule consolation des milliards de promesses". Pour le PSD Jant-Bi, c'est le même bruit pour l'élection du président de

l'Assemblée nationale qui "devient ouvertement, et dans une indécence insupportable dans une démocratie, la zone réservée de l'Exécutif, en pleine diplomatie de midi".

Pour ce qui est de la gouvernance "Maa tey", Mamour Cissé évoque la nomination de Mbaye Ndiaye, "un archi partisan" au ministère de l'Intérieur, l'utilisation de l'image du président de la République dans la campagne pour les Législatives "malgré le rappel à l'ordre de la Cour d'appel", le choix de Papa Dieng, "un vieux retraité", à la SENELEC.

Relativement à la "gouvernance de l'incurie", le PSD Jant-Bi pointe une "campagne catastrophique qui se profile dans le monde rural", "les velléités de mettre fin à la généralisation des bourses" et la récupération des véhicules des chefs de village qui "servaient d'ambulance dans les zones les plus enclavées du pays".

Toutes choses qui font que le PSD Jant-Bi est d'avis que "conflits d'intérêts (et) délits d'initiés s'entrechoquent perpétuellement depuis Cent jours dans l'indifférence totale". Et il interpelle les Y'en a marre et autres M23. "Où sont les Niasse, les Alioune Tine, les Bathily, les Tanor, le Forum civil, l'ONDH et autres ?", s'interroge le PSD Jant-bi. ■

* chemin de la destruction



Direction de la Communication

Dakar, le 18 Juillet 2012

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation du projet de la Boucle 90kV de Dakar permettant la sécurisation de l'alimentation électrique de la ville, il est prévu des travaux d'implantation de pylônes au nouveau Poste Haute Tension de Patte d'oie sis aux Maristes, du samedi 21 au mardi 24 juillet et du samedi 28 au mardi 31 juillet 2012.

Senelec informe sa clientèle que compte tenu de l'importance des travaux, des perturbations dans la fourniture d'électricité seront notées dans la ville de Dakar et ses environs durant les journées du 23, 24, 30 et 31 juillet de 08 h à 19 h.

Senelec présente ses excuses à la clientèle pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

Le Directeur de la Communication

Société Anonyme au Capital de 125 576 360 000 Francs CFA
28, rue Vieux • BP 69 Dakar (Sénégal) • MFG : 84-CK-84-B-30 • NINEA : 04/9/08/355 • TEL : (32) 33 828 24 20

FACE AUX SYNDICATS D'ENSEIGNANTS

L'étroite marge de manœuvre du gouvernement

Les négociations entre les enseignants et le gouvernement pourront-elles aboutir, au vu de la situation actuelle marquée par une politique d'austérité dans laquelle se trouve le gouvernement ?

■ BACHIR FOFANA & ALIOU NGAMBY NDIAYE

Au moment où tous les signaux sont au rouge, le gouvernement s'assoit sur la table des négociations avec les syndicats du système éducatif, en vue de satisfaire leurs doléances et obtenir, comme le dit le ministre de l'Éducation nationale Ibrahima Sall, un répit de 5 ans au cours duquel il n'y aura pas de grèves. Mais, avec l'arrivée de Macky Sall au pouvoir, l'heure est à l'austérité. Pour preuve, cette série de mesures prises pour compresser les dépenses publiques et réduire, du coup, le train de vie de l'État et le déficit budgétaire qui avoisine les 8% du Produit intérieur brut (PIB).

Il y a d'abord la rationalisation des services de l'État marquée par la suppression d'une soixantaine d'agences et de directions en vue de faire des économies. Viennent s'ajouter à cela la limitation des missions à l'extérieur et la réduction des délégations, la suppression annoncée de certaines représentations diplomatiques. Tout comme l'annonce de l'arrêt de la subvention sur le prix de l'électricité qui grève de plus de 120 milliards les finances publiques, l'arrêt envisagé de la généralisation des bourses et aides aux étudiants, la rationalisation des lignes téléphoniques de l'État...



Mansour Sy, ministre de la Fonction publique

120 milliards pour satisfaire les doléances

Autant de mesures inscrites dans le mémorandum que le Sénégal a présenté au Fonds monétaire international (FMI), dans le cadre de son programme Instrument de soutien à la politique économique (ISPE), qui ne militent pas en faveur de la satisfaction des doléances des organisations syndicales du secteur de l'éducation. Or, continuité de l'État oblige, il faut pas moins de 100 milliards de francs Cfa pour satisfaire les doléances des enseignants. C'est l'ancien ministre de l'Économie et des Finances qui l'avait annoncé aux sénateurs, le 17 février dernier, lors d'un vote de certaines lois et règlements. "Les indemnités dues aux professeurs de l'enseignement secondaire se chiffrent à 48 milliards de francs Cfa, celles des enseignants

de l'école élémentaire à 88 milliards", avait affirmé Abdoulaye Diop. À ces montants, s'ajoute une dette de 13 milliards de francs Cfa contractée par les universités publiques, selon le ministre de l'Économie et des Finances. "Ces arriérés ne peuvent pas être pris en charge par le budget (2012). Globalement, c'est plus de 100 milliards qu'on nous demande de dégager. C'est insupportable", avait ajouté l'ex-argentier de l'État.

Autant d'éléments qui placent le gouvernement dans une situation bien inconfortable au moment de s'asseoir autour d'une table avec les enseignants. En effet, lors de sa dernière conférence de presse, le ministre de la Fonction publique, du Travail et des Relations avec les institutions, Mansour Sy avait annoncé que les négociations entre l'État et les syndicats d'enseignements n'ont

même pas encore démarré. Elles ne devront l'être qu'à partir du 27 juillet prochain afin de trouver une solution à la crise du système éducatif.

Les syndicats demandent le respect des engagements, pas moins

Mais, même avec la tendance actuelle à l'austérité, bon nombre d'organisations syndicales n'attendent ni plus ni moins qu'une satisfaction de leurs revendications. Le coordonnateur du Cadre unitaire des syndicats de l'enseignement (CUSE), Souleymane Diallo, n'attend ni plus ni moins que le respect des différents accords. "Le respect des engagements entre l'État et les syndicats d'enseignants n'a rien à voir avec les engagements que l'État a déjà pris avec d'autres institutions" soutient-il. Pour lui, la question de la généralisation des bourses et de la suppression de la subvention allouée à l'énergie et aux autres secteurs n'empêche pas le gouvernement de respecter ses engagements "puisque l'État reste une continuité". "Pour nous, il n'est pas question de revenir sur les acquis ou de remettre en cause les accords déjà signés. La position du CUSE est très claire. Nous allons discuter de questions nouvelles à savoir l'indemnité de logement, des primes scolaires et de l'indemnité de recherches et de documentation. Ils n'ont qu'à faire des propositions concrètes", avertit M. Diallo. Le porte-parole du CUSEMS, Abdoulaye Ndoeye, considère les revendications des enseignants comme une nécessité. "Ce que demandent les enseignants, ce n'est pas une revendication, mais une justice sociale. Nous attendons des actes forts et un traitement équitable pour régler le problème des écarts de salaires graves qui existent au Sénégal", dit-il. ■

IBRAHIMA SALL, MINISTRE DE L'ÉDUCATION, À PIKINE

"Il ne se passera rien, les examens vont bien se dérouler"

A l'inauguration du CEM Thiaroye 44, le ministre de l'Éducation, Ibrahima Sall, a encore donné des assurances pour un bon déroulement des examens de fin d'année.



■ CHEIKH THIAM

Le ministre de l'Éducation se veut catégorique quant au sauvetage de l'année scolaire. "Il ne se passera rien et les examens vont bien se dérouler", a martelé Ibrahima Sall,

ce samedi, lors de l'inauguration du CEM Thiaroye 44, dans la banlieue dakaroise. Le ministre a profité de l'occasion pour lancer un appel à tous les acteurs scolaires pour un succès de l'école sénégalaise. "C'est le lieu pour moi de réitérer mon appel pour une gestion concertée, toujours plus participative de l'école sénégalaise entre tous les secteurs du système éducatif, enseignants et élèves au premier chef. Je renouvelle en conséquence et de façon solennelle ma totale disponibilité à tous pour œuvrer ensemble, main dans la main, au succès et au rayonnement de l'école sénégalaise dans le dépassement de nos clivages, le respect de nos différends, dans les approches pour trouver dans le cadre d'un dialogue permanent et fécond des solutions pérennes aux problèmes qui, à longueur d'année, jalonnent de manière normale la vie de l'institution scolaire sénégalaise", a poursuivi M. Sall.

Pour ce qui est du CEM Thiaroye 44, M. Sall

souligne que le nom n'est pas fortuit car il contribue à immortaliser le massacre de tirailleurs sénégalais revenus de la seconde guerre mondiale, en 1944. Un projet exécuté par l'APIX à cause de la construction de l'autoroute à péage. Construit sur un espace de 3 ha pour un coup de 258 millions, ce collège compte 21 salles de classes, 3 blocs distinctifs, 6 salles administratives pour 2068 élèves. Ibrahima Sall annonce également l'inauguration de 4500 salles de classes d'ici l'année prochaine.

Les indemnités des expropriés en cours

Par ailleurs, Diène Farba Sarr, le Directeur général de l'APIX, a informé que les indemnités des déguerpis de l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio sont en train d'être effectuées. "Les indemnités sont en cours. On est en train de payer ceux qui sont expropriés. Et s'il y a des contentieux, c'est la commission de conciliation qui les règle", a affirmé M. Sarr. A l'en croire, les occupants collectifs et la presque totalité des lieux de cultes déplacés sont aujourd'hui en cours de reconstruction dans les quartiers qui les abritaient naguère. M. Sarr a aussi profité de l'occasion pour annoncer le démarrage du projet intitulé Pikine irrégulier sud. "Pour la reconstruction de Pikine irrégulier, le projet va être lancé dans quelques mois. Un projet qui va tenir en compte les problèmes d'assainissement", a-t-il indiqué. ■

RECASEMENT DES DÉGUERPIS DE L'AUTOROUTE À PÉAGE

Le malaise s'installe dans les familles

Le recasement des populations affectées par la traversée de l'autoroute à péage continue de susciter des grincements de dents. Les déguerpis des cinq communes d'arrondissement que sont Guinaw Rails Sud, Guinaw Rails Nord, Thiaroye Gare, Diamaguène Sicap Mbaou et Tivaouane Diacksao, sont toujours confrontés à la recherche d'un toit. Leur calvaire résulte d'une mauvaise planification de l'agence en charge des grands travaux de l'État, APIX, selon le président des déguerpis de la zone de Pikine.

D'après Mamadou Guèye, "ces gens sont prévus pour être relogés au niveau de la zone de recasement de Tivaouane Peulh. Ils sont au nombre de 1000 mais au niveau de l'APIX, c'est un chiffre de 950 qui a été avancé. Il se trouve que parmi ceux-là, il n'y a que 21 qui sont disposés à construire parce qu'ils n'ont plus de moyens". Ce, du fait que c'est l'APIX qui avait pris l'engagement de payer la location pour tous ceux qui devaient attendre jusqu'à ce que le site de recasement soit disponible pour les accueillir. Malheureusement, "ce paiement n'a pas été honoré. C'est ce qui fait que l'argent du dédommagement est entré dans le paiement des locations", avance M. Guèye qui ajoute : "L'APIX a attribué des terrains à plusieurs personnes. L'autre problème de taille, c'est que certains d'entre nous ont choisi des parcelles avec leur propre architecture. Mais, il se trouve qu'ils n'ont pas de documents administratifs prouvant que le terrain leur appartient; ce qui leur permettrait d'avoir une autorisation de construire".

Il faut noter que l'AGETIP, chargé des travaux d'aménagement de la zone de recasement de Keur Massar – Tivaouane Peulh, avait organisé, mercredi dernier, une visite de chantier avec la presse, afin de montrer l'état d'avancement des travaux. En effet, elle se charge de viabiliser plus de 2000 parcelles pour les déguerpis de l'autoroute à péage. Mais, selon le chef de l'unité, Edgard Delmace Gnimassou, "sur le site qui doit être totalement viabilisé en 2013, l'AGETIP devra, sur les 160 hectares de la zone, aménager les 80 hectares en installant la voirie nécessaire au niveau des différentes artères, un réseau d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées) en plus d'une station de traitement des eaux usées et d'une station de pompage". Deux écoles primaires, un collège d'enseignement moyen, deux postes de santé, deux mosquées, un centre socioculturel, un marché, un terrain de sport multifonctionnel et un terrain de football, sont aussi prévus sur le site. ■

PAPE MOUSSA GUËYE
(Correspondant, Rufisque)

MÉCOMPTE SUR LE MARCHÉ FINANCIER

Pourquoi la crédibilité du Sénégal est en berne

L'échec essuyé par l'État du Sénégal dans la cession de bons du Trésor, entre le 4 et le 12 juillet dernier, est la résultante de plusieurs facteurs : impréparation, amateurisme et méfiance vis-à-vis des argentiers du pays.

Amadou Kane



Abdoulaye Daouda Diallo



■ BACHIR FOFANA

Wade a beau avoir une grande responsabilité dans la morosité économique actuelle du Sénégal, les nouveaux tenants du pouvoir ne sont pas exempts de tout reproche. Le ministre de l'Économie et des Finances et son collègue du Budget ont à voir dans la méfiance des investisseurs vis-à-vis du pays. A preuve, l'échec de l'émission de bons du Trésor lancée le 4 juillet et adjugée le 12 du même mois, révélé par le journal *Le Quotidien*, jeudi dernier. S'attendant à décrocher les 25 milliards recherchés, le gouvernement sénégalais s'est retrouvé avec seulement un peu plus de 6 milliards F Cfa (plus exactement 6,252 milliards F Cfa). Il ressort à la lecture du procès-verbal d'adjudication que le montant global des soumissions s'élève à 16,752 milliards, mais l'émetteur a dû rejeter 10,5 milliards ; sans doute parce les conditions posées par les investisseurs concernés n'agréent pas l'État du Sénégal. C'est là un camouflet pour les gestionnaires de l'économie sénégalaise, et ils ne devraient s'en prendre d'abord qu'à eux-mêmes, même s'il y a d'autres raisons, d'après des sources ayant une connaissance de la procédure en question.

Selon nos interlocuteurs, contrairement à ce qui se faisait, les Finances ont mis la charrue avant les bœufs en lançant l'offre avant d'avoir initié un tour de table en off avec les banques surtout de la place, pour s'assurer de leur participation effective et du niveau de leur engagement. Il s'y ajoute que le délai de paiement proposé (3 ans) a été jugé long par plusieurs investisseurs potentiels, alors que le régime précédent fixait généralement la barre à un ou 2 ans. "Le rallongement de l'échéance de paiement, dans un contexte de déficit lourd (+ de 6% du PIB) et d'une dette de 700 milliards à payer, est un signe qui trahit un manque de solidité économique", soulignent nos sources. En somme, il y a eu une impréparation que le Sénégal a payée cash en récoltant petit. Et d'ailleurs, échaudés par cette mauvaise

expérience, les argentiers ont changé les données dans la cession de bons du Trésor en cours depuis le 19 juillet et dont la date limite de dépôt des soumissions est fixée au 26 juillet. Alors que pour la précédente offre l'échéance de paiement est de 3 ans pour un taux d'intérêt plafonné à 6,25%, la procédure en cours indique un délai de règlement de 364 jours (un an donc) avec une offre de taux d'intérêt "multiple". L'État sera-t-il plus heureux ?

Le duo Amadou Kane - Abdoulaye Daouda Diallo en question

En tout cas, d'autres facteurs et non des moindres pourraient jouer en défaveur

de la signature du Sénégal. Outre la dégradation de la note du pays en "perspective négative" à propos de la dette souveraine et du crédit financier décidé par l'agence de notation Standard & Poor, comme l'a révélé *Le Quotidien* ce week-end, la personnalité du duo qui tient les rênes de l'économie sénégalaise pèserait tout de même sur la balance. Produit du milieu bancaire, dont il a été le dirigeant d'une grande banque, l'actuel ministre de l'Économie et des Finances, Amadou Kane inspirerait de la méfiance chez ses anciens concurrents ; "ils n'excluent pas que M. Kane puisse transmettre des informations à sa banque d'origine", souffle un de nos interlocuteurs. Cela remet sur la table les risques de conflits d'intérêts

liés à certaines nominations dans le gouvernement et parmi les collaborateurs du président Macky Sall. Quant à son tandem du Budget, il s'est rendu coupable d'une telle imprudence en déclarant, au sortir du premier raout gouvernemental, que "les caisses de l'État sont vides". Ce faisant, Abdoulaye Daouda Diallo a fait preuve d'un amateurisme élémentaire dans sa position et pour un officiel de son rang, car son propos n'a rien de rassurant pour des investisseurs soucieux avant tout de la sûreté du retour sur leurs mises.

Le duo doit très vite donner des gages de crédibilité pour ramener la confiance. Le résultat de la prochaine adjudication des bons du Trésor en donnera une mesure. ■

CENTRE DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE DAKAR

Un vent de licenciement empeste l'atmosphère

Au Centre des œuvres universitaires de Dakar (COUD) plusieurs travailleurs ne dorment désormais que d'un seul œil. Pour cause le licenciement annoncé de 41 employés disposant d'un Contrat à durée indéterminée.

■ AMADOU NDIAYE

Les travailleurs du Centre des œuvres universitaires de Dakar (COUD) recrutés en mars et avril dernier restent sur le pied de guerre. Même si rien ne leur est encore notifié, une note technique sur les charges du personnel qu'ils ont mis à la disposition du journal *EnQuête* les met dans tous leurs états. En effet, la note que les travailleurs attribuent à la direction générale du COUD et qui n'est pas encore publiée, fait état d'un licenciement de 41 travailleurs, tous disposant d'un Contrat à durée indéterminée.

Les raisons économiques avancées dans la note technique pour justifier le licenciement des travailleurs reste un argument "fallacieux", selon les concernés. Ils confient qu'au moment où il est avancé des arguments économiques, le directeur général est en train de recruter des personnes. C'est le cas du recrutement du nouveau chef du service de l'approvisionnement et d'autres individus, confie-t-on. Suffisant, pour qu'ils parlent d'une décision purement "politicienne".

Ce qui a le mérite d'afficher la peur chez nombre de travailleurs qui expliquent qu'il leur est impossible aujourd'hui de bénéficier d'un prêt bancaire à cause d'une note que le directeur du COUD aurait écrite aux différentes banques où sont domiciliés leurs salaires. Selon les explications des banques rapportées par les travailleurs, il est demandé aux banquiers de ne pas prendre le risque d'accorder un prêt

aux 41 concernés car leurs contrats sont "irréguliers".

Interpellé, le délégué syndical Adama Sène, bien qu'il reconnaisse avoir eu vent de ce licenciement, se refuse de croire en la véracité d'une telle mesure. "J'entends les gens parler mais je me demande comment ils pourront aller jusqu'au bout sachant que le licenciement d'une personne bénéficiant d'un CDI n'est pas facile, surtout dans ce cas où l'on avance des motifs économiques", déclare le délégué syndical au COUD. Pour l'instant, il souligne que tout ça n'est que "rumeurs" car jusqu'ici, personne ne l'a convoqué pour statuer sur la question. "Et en pareil cas, les délégués syndicaux sont toujours convoqués pour la prise de certaines décisions", a-t-il ajouté. Selon M. Sène, le COUD est alourdi par les portages des universités régionales sans que la subvention de l'Etat qu'il reçoit ne soit revue à la hausse. Ce qui fait dire au délégué syndical que le licenciement pour motif économique "ne tient pas la route" et que l'Etat ferait mieux de régler la question du portage. A son avis, les raisons politiques qui minent le COUD ne devraient pas prendre illégalement le dessus sur l'emploi des gens. Réitérant son engagement aux côtés des travailleurs en question, Adama Sène en appelle à une discussion pour trouver des alternatives profitables à tous.

Nos tentatives d'entrer en contact avec Abdoulaye Diouf Sarr, le directeur de l'institution, pour plus d'éclairages se sont révélées vaines. ■

ÉDITO

SUITE P.1

Depuis quelques semaines, le débat porte sur le sacro-saint poste du Président de l'Assemblée nationale. Alors, tous les états-majors y vont à fond la caisse. Dissertation sur le profil idéal du Président de l'Assemblée nationale, cela aurait pu d'ailleurs être un bon sujet pour les anticipés de Philo. Sa Majesté Macky Sall a heureusement tranché le débat. C'est Moustapha Niasse qui sera le Président de cette Auguste Assemblée, délivrée de toutes scories de l'ancien régime. Nos "experts" en politique poussent même le bouchon jusqu'en 2014, aux prochaines Locales, pour prévoir en cas de mauvais résultats de l'actuel régime, l'éclatement de la Coalition Benno Bokk Yaakaar (BBY). On voit déjà les "super cracks" de la politique anticiper cette "échec majeure" parce que c'est à ce moment que la recomposition en cours produira ses premiers effets.

Tout cela peut être vrai. Et alors ? C'est une dialectique qui marche la tête en bas et les pieds en l'air. On ne parle pas de la meilleure politique économique, des bons profils et du bon cadre pour créer les conditions d'une compétitivité de nos entreprises et de la croissance. Chaque fois qu'il y a un communiqué, c'est pour hurler à évoquer les véhicules volés par les tenants de l'ancien régime (ce disque est aujourd'hui rayé) ou d'un Moustapha Cissé Lô qui se fait recadrer. Comment donc dans un pays sérieux, celui qu'on surnomme El Pistolero peut-il être au centre du débat politique ? Bref !

Il est sans doute prématuré de faire un quelconque bilan. La situation dont a hérité Macky Sall n'est sans doute pas des plus enviables, avec par exemple 700 milliards de francs Cfa de dette à payer l'année prochaine. Ce qui explique d'ailleurs un reprofilage de l'encours ainsi que la mise en place d'une task force chargée de réfléchir sur les meilleures stratégies de croissance. Mais on attend bien de voir ce que tout cela va donner. Pour l'heure, ce qu'on constate bien, c'est un raidissement des milieux financiers ; le Sénégal n'ayant réussi à engranger que 6 milliards sur 25 espérés, lors de l'avant dernier emprunt obligatoire initié par le régime en place.

Mais le temps n'attend pas le Sénégal qui est un petit pays dans un monde en crise profonde. Un rapide coup d'œil dans la sous-région permet de constater qu'un pays comme la Côte d'Ivoire a renoué avec l'investissement. "Nous voulons faire de notre pays le premier en Afrique de l'Ouest. Nous devons prendre les dispositions pour renforcer notre performance", dicit le Premier ministre ivoirien Jeannot Ahoussou. Les Eléphants vont sans doute atteindre un taux de croissance de 8,2%, le Ghana, 8,3%, selon les projections des gouvernements de ces pays, alors que le Sénégal n'atteindra, selon les estimations de ses argentiers, que 3,9% en 2012, contre 2,6% seulement pour 2011. C'est clair : y a du boulot ! Beaucoup de boulot qu'il ne faut pas espérer abattre avec la seule rhétorique.

MAMOUDOU WANE

DÉBUT DE RAMADAN DANS LES SUPERMARCHÉS

Du pain béni à plus 10%

Ramadan moubarak (le bien en arabe) chez les croyants. Ramadan d'affaires dans les supermarchés qui, en ce début de jeûne, ne désespèrent pas et enregistrent de meilleurs chiffres d'affaires. Des hausses de 5% à 10% par rapport à leurs statistiques habituelles.

■ ASSANE MBAYE &
MAME DIARRA SENGHOR (Stagiaire)

Deuxième pilier de l'Islam après la prière, le Ramadan est un moment privilégié chez les musulmans qui augmentent leurs dépenses alimentaires, en dépit d'une conjoncture économique défavorable pour la majeure partie des ménages sénégalais concernés. Du coup, les marchés font recettes même si ce n'est pas encore le rush.

Samedi, au supermarché Casino sis à la Médina, à Dakar, le début du mois béni bouscule un peu l'organisme du travail. Pris d'assaut par les clients naturels et les "clients du mois de Ramadan", les lieux offrent un nouveau visage. Outre le réaménagement du calendrier des horaires, les "rayonnistes" doivent rivaliser avec une panoplie d'hôtesse composites sur les lieux par leurs différents services, pour écouler des produits. Certaines denrées de première néces-



sité comme la datte, le lait, le pain, le fromage gruyère, les saucissons, les margarines et les jus de fruits tiennent les devants, pour plus de visibilité. Parce que, explique une caissière, "ce sont actuellement les produits qui se vendent le plus, en ce début de Ramadan". Même constat à la filiale de la même enseigne établie à l'avenue George Pompidou (ex-Ponty). Là, il n'est plus question d'observer une pause, poussée d'affluence oblige. La plupart des employés sont confrontés à un changement d'emploi du temps. "Durant les 20 premiers jours, on a des journées continues qui commencent à 8h30 pour s'achever à 18h30. C'est parce qu'il y a beaucoup de boulot", confie un des chargés de rayons de la

grande surface. Au supermarché Citydia du centre ville, "les produits qui se vendent très bien sont les dattes, bien évidemment, le pain, les saucisses, le fromage, les jus et tout ce qui est charcuteries de bœuf", informe Mariama Bâ, une employée de l'enseigne.

Le succès de ces établissements marchands n'est pas un hasard. Tout est mis en œuvre pour attirer et fidéliser la clientèle. Les produits préférés des consommateurs sont vendus en promo. Et cela roule, car les chiffres d'affaires grimpent pendant le mois de ramadan : "On peut enregistrer une hausse de 5 à 10% dans notre chiffre d'affaires", avoue avec un peu de réserve le comptable de la chaîne Casino. ■

SERIGNE MOUSTAPHA SY

"On substitue à la religion le sport et la politique"



■ BACHIR FOFANA

"Héritage mystique et héritage politique : pour qui et pour quoi ?". C'est autour de ce thème que la Dahiratoul Moustarchidina wal Moustarchidaty (DMWM) va disserter durant ce mois de carême, dans le cadre de ses universités du ramadan qui se sont ouvertes ce samedi. Lors de ce cours inaugural, expliquant le pourquoi du thème, Serigne Moustapha Sy, le guide des Moustarchidines, a dénoncé le fait que la politique et le sport aient pris le dessus sur la religion. "On substitue à la religion le sport et la politique", s'offusque le guide religieux qui ajoute : "De nos jours, la politique est devenue l'opium du peuple et le sport, plus particulièrement le football, est l'arme de destruction massive". Toutes choses qui font qu'il est d'avis qu'"il y a beaucoup de choses à revoir dans ce pays". "Nous, la nouvelle génération, nous avons un rôle important à y jouer car nos aînés ont déjà joué leur partition", précisera le guide des 'Moustarchidines'.

Auparavant, M. Sy est revenu sur son silence par rapport aux soubresauts de l'actualité. C'est pour évoquer le mutisme dans lequel s'était emmuré le général de Gaulle après son retrait de la vie politique à la suite de la libération de la France, à la fin de la seconde guerre mondiale. "Si je parle, ou je crache sur les vivants ou j'insulte les morts", a dit le guide religieux qui met en cause "ceux qui interprètent" ses propos. "Quand quelqu'un arrive à un stade où tout ce qu'il dit peut créer des contentieux, le mieux, c'est de se taire", renchérit Serigne Moustapha Sy.

Ouvertes ce samedi et ce, jusqu'au lundi 13 août, les Universités du ramadan de la Dahiratoul Moustarchidine Wal Moustarchidaty verra défiler, autour du thème central et de ses ramifications, diverses personnalités du monde scientifique, de la presse, de la culture, entre autres. ■

NAFILA DU JOUR

Prière :

- 4 rakas avec pour chacun :
- 1 fois Fatiha
- 3 fois Khoula ya ayouhal kafirouna

Bienfaits :

Celui qui effectue cette prière bénéficiera des avantages dus à 1000 personnes qui se sont acquittées de leurs dévotions. Il sera en plus absous de tous ses péchés avant qu'il ne quitte le lieu de prière.

ASSISES DE SAINT-LOUIS - 3^e SESSION

13 affaires enrôlées et 21 accusés devant la Cour

■ FARA SYLLA
(Correspondant, Saint-Louis)

La troisième session de la Cour d'assises de Saint-Louis s'ouvre ce lundi pour prendre fin le 1er août prochain. 13 affaires sont enrôlées allant de l'assassinat au meurtre en passant par l'infanticide, le viol collectif, l'association de malfaiteurs, entre autres. Des accusations qui visent 21 personnes dans des crimes commis entre 2008 et 2011.

Cette session sera bouclée par l'affaire du duo Ibrahima Samba Bâ et Abou Samba, deux bergers. Ils sont accusés du meurtre de Malick Thila Bâ, le 6 juin 2005, au cours d'une bagarre rangée. Les deux détenus reviennent à la barre après un renvoi lors de la précédente session. Auparavant, plus précisément ce lundi, jour d'ouverture, Moussa Sy sera appelé à la barre pour répondre de l'assassinat de Sidaty Yoro Sy, au village de Mbelel Boucar, dans le département de Podor. Le corps de la victime, tuée par une carabine de chasse de calibre 12 mm, a été retrouvé le 17 janvier 2011 avec des perforations multiples noircies par l'effet des projectiles au thorax gauche et à l'abdomen. Il sera suivi à la barre par Al Housseynou

Mamadou Bâ, placé sous mandat de dépôt depuis le 25 février 2011. Réparateur de frigo de son état, il répondra du crime de vol en réunion commis avec effraction et usage de véhicule, dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre 2010. Ce même jour-là, Soda Fall, elle, sera jugée pour crime d'infanticide. Les dames Fatou Nguet et Fatoumata Diomandé répondront également pour ce même crime.

En outre, Mamadou Diawo sera fixé sur son sort, le mercredi, dans une affaire de contrebande de produits prohibés et détention de chanvre indien, avant de passer le relais à Yoro Aïssata Sow, qui revient pour association de malfaiteurs, vol en réunion commis la nuit avec effraction. Ensuite, ce sera au tour de Zakaria Samba Bâ, cultivateur, qui aurait tué, le 26 mars 2011, Mamadou Abou Dia dont les bêtes avaient dévasté le champ du premier nommé. Le lundi 30 juillet, la bande des six (Djiby Kâ, Amadou Boucar Kâ, Sadio Kâ, Moudéry Kâ, Daye Kâ et Fary Dia) sera jugée pour vol en réunion commis la nuit avec usage de véhicule et d'armes ayant entraîné la mort. Le lendemain, le trio Guéda Banor - Bocar Banor - Oumar Sall fera face au juge pour viol collectif, vol en réunion et complicité. ■

LA CHRONIQUE DE KACCOR

UN ANGE M'A DIT...

Qui veut donc tromper le Ciel ?

On en raconte de ces histoires dans les coins bien chauds de Dakar. L'autre soir, un ami particulièrement doué en blagues, m'a narré une scène de vie bien rocambolesque d'une jeune fille qui, devant se marier avec l'homme de sa vie, c'est-à-dire qui a une bonne situation (boulot, véhicule et appartement bien tenu), va donc roucouler pour la dernière fois (?) avec un amant qu'elle avait soigneusement caché à son fiancé. Une virée pour enterrer ses derniers jours de célibataire. Manque de pot, elle se retrouve nez-à-nez, dans un hôtel avec son futur mari, lui aussi bras dessus-dessous avec sa petite amie. Lui aussi voulait enterrer sa vie d'épicurien en toute beauté. Électrique ! Les voilà qui se démasquent donc. Inutile d'ajouter que le mariage n'aura finalement pas lieu. Si je vous rapporte cette histoire – je me demande entre nous si elle n'est pas née de l'imagination fertile de mon compagnon de nuit –, c'est parce qu'elle se rapporte au comportement des Sénégalais, à la veille du ramadan. Toutes les boîtes de nuit ont fait le plein, vendredi dernier, jour de ramadan pour une partie des Sénégalais. Bref ! Il fallait se trouver à Ngalam à 4 heures du mat, pour se rendre compte à quel point les Sénégalais savent anticiper le ramadan. "C'est demain, le jeûne, il faut en profiter..." Même les gérants de restos, bars et boîtes de nuit connaissent la musique. Anticiper, prendre son plaisir avant... la galère. C'est fou ce que les Sénégalais savent jouer à cache-cache. Et même avec le Bon Dieu, ils n'hésitent point. On accélère la cadence des plaisirs, plein turbo, comme un automobiliste qui se tape 150 heures à l'heure sur la Vdn, tout en sachant qu'il faudra bien diminuer la vitesse, aux alentours de la Foire de Dakar, du fait des bouchons, surtout après 16 heures. Mais alors cette réflexion : comment peut-on jouer à cache-cache avec quelque chose d'infiniment intelligent ? Ne dit-on pas dans un verset du Coran que Dieu est omniscient ? Et donc qu'Il sait lire dans les cœurs, sonder les intentions, les décortiquer jusqu'au dernier nœud. Il faut sans doute donner raison aux Ivoiriens qui disent de nous autres Sénégalais : nous nous prenons pour les hommes les plus doués de la planète. Conséquence, nous nous surprenons nous-mêmes de nous retrouver au tribunal des flagrants délits, avec toute notre bonne mine d'homme pieux, souvent chapelets à la main, pour répondre de faits graves. Cela risque de se passer ainsi le jour du jugement dernier. Je vois bien les Sénégalais qui respectent les "cinq normaux", jeûnant tout le mois de ramadan, donnant l'aumône aux mendiants après avoir craché pour leurs misères dessus, se retrouver, la mine surprise, dans une mauvaise posture, le jour du jugement dernier. Sans blague, c'est un ange qui me l'a dit... ■

Cette chronique ramadan sera animée tous les jours par les membres de la rédaction d'Enquête. Ne prenez surtout pas ce qui est écrit ici, pour argent comptant. C'est juste une bouffée d'oxygène pour casser avec l'ambiance souvent électrique du ramadan. A demain !

TIC - RÉSEAUX SOCIAUX

Des bloggeurs dakarois au secours du petit Mame Thierno, atteint d'une grave maladie

Ce sont des *geeks** au grand cœur. Des bloggeurs dakarois qui animent le hashtag #sunu2012 ont mis en place une plate-forme grâce à laquelle des bonnes volontés peuvent venir en aide au petit Mame Thierno Fall, un enfant de 2 ans souffrant d'une maladie grave de la peau.

■ SOPHIANE BENGELOUN

Disposant d'un site autonome, d'un compte Twitter et d'une page *facebook* attitrés, "Sunu-Cause" est la nouvelle plate-forme via laquelle les internautes peuvent faire preuve de générosité en aidant les Sénégalais dans le besoin. Mis en place en avril dernier par la twittosphère sénégalaise, dont les bloggeurs en charge du hashtag #Sunu2012 sur *Twitter*, #SunuCause appelle le plus grand nombre à faire preuve de solidarité. "L'objectif de ce nouveau projet est d'aider les personnes qui sont en situation difficile via l'action de volontaires pouvant agir directement ou indirectement à la résolution des causes qui seront détectées", peut-on lire dans un message posté par ses administrateurs sur le site visité par *EnQuête*.

C'est ainsi que, depuis peu, les bloggeurs ont ouvert, sur un compte twitter de la plate-forme, un fil à propos du petit Mame Thierno Fall, atteint d'Ichtyose, une maladie congénitale de la peau qui entraîne une desquamation douloureuse et continue de l'épiderme et lui



donne un aspect écaillé. La vague de chaleur n'aidant pas, l'enfant aujourd'hui âgé de 2 ans, vit un véritable calvaire dont le seul remède est une crème hydratante médicale à 7000 FCfa le tube. C'est ainsi que pour aider les parents de Mame Thierno à supporter le coût de l'achat régulier de cette pommade, la team #sunucase en appelle à toutes les bonnes volontés.

Et jusque-là, cette stratégie semble fonctionner puisque dans un entretien accordé à la chaîne *France*

24, daté du 18 juillet dernier, Natty Seydi, un membre de cette équipe, fait état d'avancées significatives. "Parmi les gens qui se sont inscrits pour participer (NDLR : au projet "Sauvons Mame Thierno"), il s'avère qu'il y avait un médecin. Il nous a dit qu'il nous aiderait à avoir des crèmes moins chères", explique-t-il. "Avec d'autres membres de son équipe, [Natty Seydi et ses camarades] sont allés à la rencontre des parents, il y a quelques jours, pour leur expliquer qu'ils se mobilisaient pour les aider. À cette occasion, ils ont pu leur remettre quelques tubes de pommade offerts par le laboratoire qui les fabrique", rapporte le site de la chaîne française.

Une première victoire qui va sans doute en entraîner d'autres puisqu'il y a plusieurs contributions d'anonymes en médicaments et espèces qui ont déjà été saluées sur la page *Twitter* de la plate-forme. ■

*geeks** : désigne de façon péjorative, à l'origine, une personne bizarre perçue comme trop intellectuelle. Le mot a été peu à peu utilisé au niveau international sur Internet de manière revendicative par les personnes s'identifiant comme tel. Le terme a alors acquis une connotation méliorative et communautaire.

MUSIQUE - REGGAE

Ras Kaya au rythme d'une "exigence panafricaine"

L'artiste, compositeur et interprète, Ras Kaya, reggaeman, a une idée toute simple du panafricanisme : "Le problème d'un pays africain est le problème de l'Afrique. Le problème de l'Afrique est le problème de tous les pays africains".

Il a confié à son projet d'œuvrer pour l'unité du continent.



■ BIGUÉ BOB

Congolais d'origine, Kola Antoine Anicet, surnommé Ras Kaya par son public, est le nouveau guitariste de Timshel Band de Dakar. Petit de taille, dreads locks impressionnants, Ras Kaya n'est pas à sa première expérience musicale. "J'ai commencé la musique très tôt", dit-il.

En effet, c'est aux débuts des années 1980 qu'il a commencé à flirter avec les notes. Il découvre alors la rumba de son pays qui ne l'emballa pas cependant. "J'y suis rebelle, et je me suis tourné vers la musique reggae", confie-t-il. Cette passion n'est pas fortuite. C'est en découvrant la philosophie du roi du reggae Bob Marley, qu'Antoine a viré. Il se retrouvait

dans les principes de Bob : "Cela m'interpellait."

Ainsi, il se fait combattant africain. Il ne se bat pas seulement pour les causes de son pays mais celles de toute l'Afrique. "J'ai la possibilité de voyager partout dans le monde. Mais je préfère rester en Afrique, parce que c'est ici qu'il y a plus de choses à faire", explique-t-il. C'est au nom de cette philosophie qu'il a participé au combat pour la libération de Nelson Mandela en 1989 en Afrique du Sud.

Cessez-le-feu et brimades

Son engagement pour les causes humaines, Ras Kaya le considère comme "une exigence panafricaine". Il n'hésite donc pas à prendre son sabre, la musique, pour trancher dans le vif. Cela lui a valu des brimades en 2000 en Côte d'Ivoire où il était installé depuis le début des années 90. L'artiste est obligé de quitter ce pays en 1999 au soir de l'éclatement d'une guerre civile. Il envisageait de retourner au Congo avec dans ses bagages 50 mille cassettes de son album *Cessez-le-feu*. Les opus sont cependant saisis par l'armée ivoirienne. L'artiste est pris à parti dans un camp militaire, à l'en croire. Malmené pendant dix jours, il est sauvé par un capitaine. L'artiste atterrit après au Nige-

ria où il retrouve une santé musicale.

Ras Kaya a tissé sa toile dans son pays d'abord, ensuite à travers l'Afrique. Il a joué avec de grands noms africains de la musique reggae comme Alpha Blondy et Tiken Jah Fakoly. Il a aussi partagé la scène avec Rita Marley, l'une des veuves de la légende du reggae. "On garde toujours le contact", révèle-t-il à propos de la veuve de Bob. Le Congolais s'identifie au

Jamaïcain dont il reprend souvent les chansons.

Actuellement au Sénégal, il voit grand avec le Timshel Band avec lequel il a des projets de concert après le Ramadan. La thématique ? L'Afrique, parce que, fredonne Ras Kaya : "Le problème d'un pays africain est le problème de l'Afrique. Le problème de l'Afrique est le problème de tous les pays africains." ■

MÉDIA - IMPRESSION

Le Soleil va acquérir, pour un milliard FCFA, une imprimerie moderne

Le quotidien national *Le Soleil* a signé il y a quelques jours une convention d'un montant d'un milliard de francs CFA avec une société américaine spécialisée dans l'acquisition d'une imprimerie moderne, permettant à son éditeur de diversifier sa production avec de nouveaux produits commerciaux. "C'est une convention qui nous permet d'engager un processus d'acquisition d'une imprimerie moderne dans un délai de cinq à six mois pour redémarrer le tirage de notre journal sur notre propre site", a expliqué Cheikh Thiam, Directeur général du journal *Le Soleil*. M. Thiam a procédé au siège de son journal, à la signature d'une convention avec Tensor International, une société américaine spécialisée dans l'imprimerie.

Pour un coût d'un milliard de FCFA, cet accord va permettre au *Soleil* de disposer de sa propre machine de frappe pour amoindrir les frais liés au tirage du quotidien. "Notre imprimerie est à l'arrêt depuis trois ans. Cela fait quelques temps que nous payons beaucoup d'argent chez des prestataires. Non seulement le journal ne sort pas à temps, mais la qualité d'impression laisse parfois à dési-

rer", a jugé M. Thiam. "Depuis que notre imprimerie est tombée en panne, nous avons dépensé plus de 400 millions FCFA."

Le chef des opérations de Tensor International, Michael Pavone, a indiqué que sa structure collabore avec de groupes de presse de référence dans le monde, dont *New York Times*, *Financial Time*, des quotidiens de France, de la Belgique et du Mexique. "C'est la première fois que nous venons en Afrique de l'Ouest", a-t-il dit.

Pour autant, la direction du *Soleil* a lancé un appel aux autorités pour le transport et l'installation de la nouvelle machine. "Nous voulons que les autorités nous aident à disposer des exonérations sur les droits de douane pour l'acheminement de l'imprimerie à Dakar", a-t-il souhaité. Pour lui, *Le Soleil* doit "briller de mille feux" avec une politique visant à renforcer sa crédibilité et sa rentabilité. "Nous voulons faire du *Soleil* un journal irréprochable à tout point de vue, avec un tirage conséquent, une maquette présentable et un contenu riche et diversifié. *Le Soleil* doit s'attaquer à des produits commerciaux comme des magazines et d'autres supports", a-t-il relevé. "Depuis 42

CINÉMA - IN MEMORIAM

Il y a 14 ans nous quittait Mambéty



Quatorze ans après sa disparition, le 7^e art africain se souvient encore d'un de ses porte-étendards, Djibril Diop Mambéty. Moins connu que son compatriote Sembène Ousmane, il est cependant l'un des cinéastes africains les plus talentueux de sa génération et a marqué d'une belle empreinte le cinéma africain par ses œuvres à la fois réalistes et critiques.

Il était entré dans le monde de la réalisation cinématographique par effraction puisque n'ayant suivi aucune formation théorique ni pratique mais son amour pour le cinéma l'a conduit vers les sommets. Ses premiers pas dans le cinéma, il les a faits en tant que comédien au Théâtre National Daniel Sorano et dans quelques films sénégalais et italiens. C'est après qu'il va suivre des études de théâtre.

En 1969, il sort son premier court métrage *Contrast City*, rapidement suivi par *Touki-Bouki* qui sera présenté au Festival de Cannes en 1973. Une consécration et une reconnaissance de son talent. Menant une vie de saltimbanque, et ne désirant tourner que "s'il a quelque chose à dire", il attend des années avant de tourner *Hyènes* (1992), une peinture de la corruption dans la société africaine. Dans ses courts-métrages, Djibril Diop Mambéty y aborde des thèmes actuels et y dépeint une société sénégalaise et africaine avec ses tares et ses valeurs: les jeunes et leurs espoirs, les rêves d'ailleurs, les nuisances de l'argent.

Sa trilogie qu'il appelle *Histoires de petits gens* ne verra que la réalisation de deux volets, à savoir *Le Franc* (1994) et *La petite vendeuse de soleil* (1999). Le cinéaste y donne une vision plus sombre de l'Afrique, sans toutefois perdre de son humour et de sa lucidité. Il meurt d'un cancer du poumon le 23 juillet 1998 à Paris où il était soigné. Le monde du cinéma garde le souvenir d'un homme à la chaleur toute communicative dont tout le monde s'accorde à saluer le grand humanisme. ■

MARIE LUCIE BOMBOLONG

ans, le journal ne vit que sur une seule mamelle. Pourquoi depuis lors on s'agrippe sur un seul journal dans un contexte de crise de la presse en papier. L'État ne peut pas éternellement injecter de l'argent parce qu'il y a d'autres besoins sociaux de base qui préoccupent le gouvernement", a relevé le Directeur général du *Soleil*. Le journal gouvernemental, a-t-il estimé, doit retrouver son autonomie dans la production et mener une offensive commerciale pour gagner de l'argent, en diversifiant l'offre éditoriale plus orientée vers les jeunes, les femmes et les régions de l'intérieur pour répondre à une mission de service public. ■

(APS)

MOTS FLÉCHÉS • N°309 (FORCE 2)

Aspire, convoite	▼	365 jours	▼	Cornemuses bretonnes	▼	Diriger	▼	Ophthalmo- logue	▼	Marque du passé
Hasard		Infinitif		Durillons		Séparées		Éclat		
▶										
Ville de Chaldée	▶			Coûteux, cher	▶					
Ah !				Cabriolet						
▶				Accès d'ardeur	▶			Étui pro- tecteur		Continuel, infini
Stupéfaite	▶									
Passé récent										
▶				Chiffre de tête	▶			Côté de Moscou	▶	
				Mollusque marin				Ils donnent du blé		
Frigonfiées	▶							Équerre	▶	
Union euro- péenne								Résistant, solide		
▶				C'est cela	▶			Observer de près		
				Volière				Membre d'un sénat		
Enthou- siasme, passionné	Il agré- mente le canapé	▶								Supports de glaces
▶										
								Savoure la pastille	▶	
Bière anglaise	Pleur- niche	▶						Retourné à la campagne	▶	
	Matière en pelote									
▶										
				À cet endroit	▶			Fian breton		Avance bancaire
				Près du sol				Sans aucun motif		
Cachet de voyage				Brin de paille	▶					
				Far de charrue				Grande banque	▶	
▶										
								Prendre du volume	▶	
								Donne la choix		
Drame nippon	▶									
Déchif- frages				Terme d'appro- bation	▶			Période ensoleillée	▶	
▶										
								Abrégé calendaire	▶	

SUDOKU N°258

Citations

“Quoi de plus inhumain qu'un sacrifice humain ?”

ALPHONSE ALLAIS

“Au téléphone, le mensonge le plus fréquent tient en ces cinq mots : ‘Le chèque est déjà parti’.”

JEAN RIGADE

Prières

HEURES DE MESSE

• Cathédrale : 7H

• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30

• Saint Joseph : 6h30 - 18h30

HEURES DE PRIERES MUSULMANES

• Fadiar : 05:50

• Tisbar : 14:15

• Takussan : 17:00

• Timis : 19:51

• Guéwé : 20:51

			5	1		6		2
	3	6		2	8		4	9
1		8						7
3	1			9		4	2	8
			1	3				
6	4				2	7		1
	6							5
	9	1	4		5	8		3
		7	3	6			1	

Humour

Un type complètement ivre est assis sur le trottoir. Passe un policier qui lui demande :

- Que faites-vous ici ?

- Monsieur l'agent, puisque la terre tourne, je vais attendre que ma maison passe !

Après 50 ans de mariage, Monsieur meurt. Quelques temps plus tard, Madame s'en va à son tour. Au ciel, elle retrouve son mari et court vers lui en lui disant :

- Mon chériiii, que c'est bon de te retrouver.

Il lui répond :

- Ne m'énervé pas Monique, le curé avait été très clair : “Jusqu'à ce que la mort vous sépare”. Alors casse-toi !

Numéros Utiles

SECURITE

Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20

Police secours : 17

Sapeurs Pompiers : 18

TELEPHONE

Renseignements Annuaire : 1212

Service Dérangements : 1213

Service Clients : 1441

EAU - SDE

Service dépannage & Renseignements 800.00.11.11 (appel gratuit)

ONAS

Egoûts, collecteurs

NUMERO ORANGE (appel gratuit) 81 800.10.12

SENELEC

Service Dépannage : 33 867.66.66

TRANSPORTS

Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823.31.40

Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869.22.01 / 02

Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849.45.45

Heure non ouvrable Capitainerie : 33 849.79.09

Pilotage : 33 849.79.07

URGENCES :

S.U.M.A : 33 824 24 18

SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61

33 824 60 30

S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HOPITAUX

Principal : 33 839.50.50

Le Dantec : 33 889.38.00

Abass Ndao : 33 849.78.00

Fann : 33 869.18.18

HOGGY (ex-CTO) : 33 827.74.68 / 33 825.08.19

MOTS MELÉS • N°261

Variété de chanterelle

ALARMEE	ENRHUME	PACTISER
ALSACIEN	ENTACHER	RADIO
APITOYER	EVIDENCE	RANCONNE
BARBARIE	GLAND	REPLIEE
CHASTETE	GRIZZLI	STEWART
DEFONCER	INDIGNER	STORE
DEMENER	JULIENNE	TISSU
ELITE	MUSCLEE	TORRENT

E	T	S	T	O	R	E	D	E	F	O	N	C	E	R
N	N	I	N	D	I	G	N	E	R	E	C	C	D	E
N	E	T	G	I	L	N	B	E	I	H	N	I	R	P
E	R	O	A	A	O	A	M	C	A	E	L	E	A	L
I	R	I	N	C	R	U	A	S	D	Z	Y	C	W	I
L	O	D	N	B	H	S	T	I	Z	O	T	R	E	E
U	T	A	A	R	L	E	V	I	T	I	O	T	T	E
J	R	R	N	A	T	E	R	I	S	T	I	S	S	U
L	I	E	L	E	E	G	P	E	E	L	C	S	U	M
E	E	M	R	A	L	A	R	D	E	M	E	N	E	R

Horoscope

Discourt longue- ment:	▼	Il règle la chaleur	▼	Précieux	▼	Pourvu de dents	▼	Bandage de roue	▼	Finis, mènes à terme
Débar- quant:		Vaut ceci		Détruire complé- tement:		Bâcler, saboter		Bâtisses		
►		▼		▼		▼		▼		▼
Broutille	►				Douze mois	►				
Assommé					Affaire d'hôtesse					
►		Moteur d'avion	►		▼					
		Exaspères								
Re- sasser	►	▼								Organe soigné par le cardio- logue
Déclare forfait										
►						À cet endroit:	►			
						Une embus- cade				
Enchâs- sée comme une pierre	Poisson aux œufs d'or	►								
►						À mettre au rebut	►			
						Teintées				
Avance chez son banquier	Veine dilatée	►						Suivis par tradition	►	
	Fouille avec soin							Sortis de		
►	▼			Partager un terrain	►			▼		Le Koweït en est un
				Écrit de notaire						
Carte à jouer	►		Mélicées, sortilèges	▼	Fatiguée ou blessée	►				
Abregé de saint										
►		Nouvelles sensa- tionnelles	►						Voiliers médiévaux	
Pâté de maisons	►				Groupé	►			▼	
Récom- pense de chien					Élément d'un trousseau					
►		Compter les habitants	►		▼					
		Pronom indéfini								
Idiot, stupide	►	▼		Article défini pluriel	►			Qua- trième note	►	
Présu- mées										
►						Où le soleil se lève	►			

Prenez soin de secourir une personne malheureuse de votre entourage qui ne demande jamais l'aide nécessaire au moment où il faut. Mais sachez préserver votre moral car elle risque bien de se révéler quelque peu envahissante à un moment particulièrement délicat.

Vous pensez ne pas comprendre vraiment ce qui se passe et pourtant l'expérience devrait pouvoir vous servir d'exemple, Vous avez déjà connu ce genre de difficultés et vous vous en êtes tiré de façon honorable, Vous serez en forme et vous renouvellerez votre exploit.

Une personne à qui vous êtes redevable va essayer de vous faire revenir sur une décision que vous avez prise. Vous vous en sortez par une pirouette, c'est de bonne guerre. Vous vous en sortez même avec les honneurs de votre entourage. On vous donnera raison.

Vous avez besoin de nouvelles énergies pour être au mieux de votre forme. Vous aurez des idées nouvelles. Suivez votre inspiration. Laissez-la vous mener dans une nouvelle aventure. Vous êtes en pleine forme, allez faire de nouvelles découvertes.

Vous devriez découvrir de réelles possibilités dans une nouvelle affaire. Essayez de ne pas céder aux craintes et aux doutes qui pourraient vous assaillir. Allez de l'avant, tout ce que vous avez à faire est de croire en vous. Maintenant tous les espoirs vous sont permis.

On nourrit en cachette des sentiments pour vous et vous ne le voyez même pas. Pourtant on cherche discrètement à vous le faire savoir. Ouvrez bien grands les yeux, une aventure financière ne serait sans doute pas pour vous déplaire. Bon rapprochement en vue.

Vous désespérez à tort de l'opinion personnelle de quelqu'un que vous admirez beaucoup. Les bonnes relations que vous avez eues jusque-là vont encore s'améliorer. Votre attitude enjouée peut aider car les sentiments restent forts. Vous vous en sortez facilement.

Forcez-vous à répondre à une invitation qui vous intéresse très peu. Ce n'est pas votre genre d'accepter une rencontre comme celle-ci sans réfléchir, mais cette foi allez-y. Organisez ensuite un autre rendez-vous qui corresponde mieux à vos aspirations profondes.

Vos relations quelque peu difficiles vous obligeront à vous servir de tout votre sens de la diplomatie. Votre tact et votre bon sens vous aideront à vous sortir d'une délicate situation. Une opportunité imprévue vous arrive à point pour vous éviter un embarras compromettant.

Vous aurez une agréable surprise. Tentez votre chance car une de vos connaissances proche semble changer d'attitude avec vous. Vous vous sentirez rassuré, alors prenez le temps de lui parler ouvertement pour mettre les choses au clair.

Vous aimerez que l'on parle de vous. Votre fierté sera flattée par cette marque d'attention particulière de quelqu'un que vous aviez l'habitude de laisser pour compte. Votre moral est au beau fixe et vous vous frottez les mains malgré une lourde charge qui vous attend.

Il serait souhaitable que vous vouliez bien adopter une attitude plus modérée face à cette relation inattendue qui se crée avec une personne qui vous apprécie beaucoup. Votre façon de voir permettra de faire évoluer les choses. On vous éclairera sur la conduite à tenir.

Solutions

HANJIE N°304

MOTS FLÉCHÉS • N°304 (FORCE 3)

A 10x10 grid of 100 squares, each containing a small black dot, representing a noisy image of a handwritten digit '9'.

A	B	H	O	B					
A	C	E	P	T	A	T	I	O	N
R	A	R	E	S	E	L	L	E	
T	E	M	E	R	A	I	R	E	G
T	E	T	E	L	S	U	R		
G	E	R	S	C	E	P	T	E	
A	C	A	S	I	N	O	S		
T	A	S	S	E	R	C	A	P	
M	U	M	A	S	T	I	C		
T	E	R	R	A	I	N	T	E	R
R	E	M	U	N	E	R	E	U	
D	E	P	O	T	S	E	R	P	E
A	N	O	N	D	I	L			
P	O	R	T	A	N	I	M	A	L
R	E	E	L	U	R	I	N	E	
T	E	R	R	I	B	L	E	O	S

[illegible]

L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

Une rupture au principe d'égalité ?

Le gouvernement du Sénégal a promis au Conseil d'administration du FMI (Fonds monétaire international) de remplacer les subventions du prix de l'électricité par un système mieux ciblé en faveur des pauvres. Par conséquent, une partie des Sénégalais, notamment les plus aisés, risque de payer l'électricité à un prix plus élevé. A la place de soutien de la part de l'Etat, le ministre du Budget, Abdoulaye Daouda Diallo s'est voulu conciliant en soutenant qu'il n'y aura pas de hausse du prix de l'électricité pour les populations de la banlieue et du monde rural.

Cette déclaration, au delà d'être une violation du principe d'égalité, en cela qu'elle crée une rupture d'égalité devant les charges publiques, viole la Constitution du Sénégal, dont le préambule défend ce principe en proclamant l'égal accès de tous les citoyens aux services publics. Cette mesure prise par le gouvernement qui sera effective au mois d'octobre 2012 est inconstitutionnelle, c'est-à-dire n'est pas conforme à la constitution qui garantit ce principe sacro-saint, défendu aussi bien par la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, en son article 6 que, par la Déclaration universelle des droits de l'Homme et du citoyen du 10 décembre 1948, en son article 7.

Le postulat du ministre du Budget est très simple : pour lui les pauvres sont dans la banlieue et le monde rural. Les nantis sont dans les centres urbains. Notre cher ministre ne sait pas qu'il y a des populations du monde rural plus riches que les personnes vivant en milieu urbain. Comment peut-on concevoir que le gouvernement du Sénégal applique une telle rupture devant les charges publiques, alors qu'on nous dit que les hommes naissent libres et égaux en droits ?

Dans le journal *Le Populaire*, n°3793 du mardi 17 juillet 2012, à la page 5, le ministre du Budget soutenait : "l'État ne peut pas continuer à subventionner les populations riches contre les populations pauvres... L'objectif visé par le gouvernement, en augmentant les factures d'électricité pour bon nombre de Sénégalais, est de faire supporter l'énergie par les populations les plus nantis au juste prix... Elles utilisent véritablement l'énergie de façon qu'on ne jugerait pas en conformité avec les citoyens de notre pays". Ainsi, le gouvernement estime que la cherté de sa facture de sub-



Aly Ngouille Ndiaye, ministre de l'Énergie

vention, c'est à cause des riches ou nantis, alors qu'il ne nous dit pas qui est riche et qui ne l'est pas. Le ministre du Budget devait jeter la pierre aux institutions de la République, aux démembrements de l'État, aux établissements publics pour qu'ils arrêtent de gaspiller l'électricité, car ils sont les responsables des factures salées de la subvention. Un tour dans l'Administration sénégalaise nous donnera raison.

D'ailleurs, les associations des consommateurs ont l'obligation de dénoncer cette violation flagrante de la charte fondamentale par le gouvernement qui, pour résoudre ses déficits en énergie, crée deux types de citoyens, pour leur soumettre deux régimes de paiements différents. Cette décision administrative portant grief est illégal, elle mérite d'être déferée devant la Chambre administrative de la Cour suprême pour être annulée, car elle ne respecte pas la hiérarchie des normes ; elle devait être conforme à la Constitution qui prône

l'égal accès des citoyens devant les charges publiques, c'est-à-dire l'augmentation devait s'appliquer sans distinction de personnes et de classes sociales. Cette égalité est un principe général de droit, sur la base de laquelle on peut engager la responsabilité de l'État. Il s'agit d'une responsabilité sans faute ; cette augmentation aura des impacts très négatifs, puisqu'elle n'a pas d'impact social au niveau des masses, car l'État, pour ne pas énerver cette population fatiguée socialement, essaye de pomper dans le porte-monnaie des riches pour soutenir son plan Takkal budgétivore, oubliant que la devise du Sénégal proclame l'unité de ce peuple, sans catégorisation sociale.

Par ailleurs, cette mesure cache la vérité des prix. Cette soi-disant augmentation modelée pour les pauvres est un mirage. Si les consommateurs pauvres consomment plus d'électricité, que se passera-t-il ? A partir de quelle tranche de consommation, l'augmentation de l'électricité va prendre effet ?

Le Secrétaire général du syndicat des travailleurs de l'électricité (SUTELEC), Mademba Sock a exprimé samedi, à Kaolack, son opposition à la hausse du prix de l'électricité annoncée. Selon lui, cette augmentation n'est pas cohérente puisque le gouvernement ne nous dit pas "quelle est la frontière entre les riches et les pauvres, en matière de consommation d'électricité ? L'existence dans une maison de réfrigérateurs, de ventilateurs, de téléviseurs etc. ne peut nullement être un critère de choix de catégories de consommateurs." Il y a autant de zones d'ombre que le ministre du Budget n'a pas prises en compte dans sa démarche, mais cela est compréhensible du moment que l'objectif est de satisfaire le FMI qui est son bailleur de fonds qui nous impose une politique budgétaire totalement en déphasage avec notre réalité économique et sociale. L'urgence actuelle, par rapport à l'énergie, est d'instaurer une politique tarifaire juste, pour ne pas léser le citoyen sénégalais, et non de distinguer qui est riche et qui est pauvre pour lui faire sa facture d'électricité. ■

SARA TRAORÉ
Étudiant en droit des affaires
Université Cheikh Anta Diop
Saratraore2000@yahoo.fr

AFRIQUE 2.0

La révolution conceptuelle

La première révolution de l'Humanité, qui a vu le jour sur le continent africain, fut agricole. Elle a été marquée par le passage de la chasse et de la cueillette à l'agriculture et l'élevage. La deuxième révolution de l'Humanité, qui a vu le jour en Europe Occidentale (France, Angleterre) et en Amérique du Nord (États-Unis), fut la révolution industrielle (connaissances scientifiques) et les progrès technologiques (de l'électricité aux technologies de l'information et de la communication). La troisième révolution de l'Humanité, qui est toujours en mouvement, est une révolution conceptuelle au sens d'anthropologie du développement. Expérimentées par certains pays du Sud-est asiatique (Malaisie, Singapour) et les pays du

BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, South Africa), leurs révolutions conceptuelles leur ont permis d'instaurer un nouvel ordre mondial (une nouvelle grammaire des relations internationales et une nouvelle géographie de l'économie mondiale) dont le centre de gravité s'ancre de plus en plus en Asie. Et les Afriques, si elles veulent devenir "des Afriques mondialisatrices plus que des Afriques mondialisées", devront elles aussi, faire leurs propres révolutions conceptuelles qui seules leur permettront de devenir des acteurs plus que des enjeux de la mondialisation.

La révolution conceptuelle dans les Afriques, ce sont d'abord des Afriques qui formulent leurs propres visions de l'émergence et qui construisent patiemment les institu-

tions supranationales afin de procéder courageusement, à une relecture des frontières héritées du partage de Berlin, avec pour dessein, de construire des communautés économiques plus fortes, cohérentes et complémentaires, c'est-à-dire viables.

La révolution conceptuelle dans les Afriques, c'est avoir la claire conscience que l'émergence ne pourra se faire qu'en étant unis dans des entités ayant une taille critique (blocs sous-régionaux plutôt que continentaux), pour instaurer un nouveau type de partenariat avec les traditionnels comme les nouveaux, avec la conviction que ce sont des intérêts qui sont en jeu.

La révolution conceptuelle dans les Afriques, passe également par l'éclosion d'une nouvelle classe d'entrepreneurs nomades, polyglottes et rompus aux techniques de management, qui entreprennent dans les Afriques comme ailleurs. Car, le développe-

ment du secteur privé est aussi une des clés de l'émergence. Or, de ce point de vue, en dépit des progrès de ces dernières années, et contrairement à d'autres contrées du monde, la communauté des affaires n'est pas suffisamment dynamique et organisée, surtout dans les anciennes colonies de la France.

Pourtant, c'est elle -la communauté des affaires dans les Afriques- qui par son niveau d'exigence, peut pousser la classe politique, à abaisser les barrières douanières, à circonscrire les actes de corruption, à dénoncer les lenteurs administratives, à impulser de nouvelles dynamiques.

La révolution conceptuelle dans les Afriques exige également à briser ce tabou de la "vitrine" démocratique et à réfléchir sur une démocratie la plus adaptée à ses valeurs africaines, à son histoire, mais surtout à son "vouloir collectif". L'explosion des partis politiques dans les Afriques, n'a pas enrichi le débat démocratique. Loin

LETTRE AU MINISTRE DE LA SANTÉ ET L'ACTION SOCIALE

Pour un Conseil interministériel sur l'errance des malades mentaux

Madame le Ministre,

Dans toutes les villes du pays, les malades mentaux errent, dans des conditions inhumaines et inacceptables, baluchons en bandoulière, le long des artères principales, avec tout ce que ce triste phénomène comporte comme danger pour la sécurité publique.

C'est pourquoi, nous venons, par la présente, après douze longues années de lutte pour la prise en charge et la réinsertion sociale de cette couche vulnérable, trop longtemps marginalisée, vous demander de bien vouloir saisir le président de la République et son Premier ministre, pour la tenue d'un Conseil interministériel sur l'errance des malades mentaux, de préférence à Kaolack où se situe leur Centre d'Encadrement et de Traitement, construit sur quatre hectares par l'État du Sénégal pour le compte de notre Association, bénéficiaire.

Par ailleurs, nous appelons toute votre équipe gouvernementale à beaucoup plus de sensibilité, de respect et de considération pour ces malades mentaux, à l'instar de vos prédécesseurs, afin de redonner espoir aux nombreuses familles affectées ainsi qu'à toute la population, principale victime de leur errance. Aussi, nous vous prions de bien vouloir accepter de collaborer avec notre Association, devenue incontournable quant à la prise en charge correcte de ce vaste problème national qui interpelle et préoccupe chaque citoyen sénégalais.

Espérant une suite favorable à nos attentes, veuillez agréer, Madame le Ministre, l'expression de notre considération distinguée. ■

ANSOUNAMA DIONE,
président de l'ASSAMM
Association Sénégalaise pour le Suivi
et l'Assistance aux Malades Mentaux

s'en faut. Tout comme les alternances, violentes ou pacifiques, ne sont pas un passage obligé vers le Développement, encore moins vers l'Émergence.

Les Afriques qui réussissent, ne sont-elles pas les Afriques de la discipline ? Ce dont le continent a besoin, c'est d'un leadership visionnaire, courageux et ambitieux.

Sans quoi, les Afriques, comme à la belote, auront des atouts, des as et des valets, mais risquent de ne pas détenir les bonnes cartes, parce que jouant hors (du) jeu. ■

MOHAMADOU SY "SIRÉ"
Journaliste-Économiste,
Rédacteur en Chef magazine
African Business Journal Casablanca,
Maroc
siresy@gmail.com

LUTTE - AFFAIRE ZOSS / BOY NIANG 2

Branle-bas de bons offices

Après la menace de Zoss de porter plainte contre son agresseur Boy Niang 2, vendredi dernier dans les locaux de la RTS, une délégation du monde de la lutte s'est rendue chez le chef de file de l'écurie "Door doraat" pour tenter une médiation.



Zoss, le lutteur assomé par Boy Niang 2

KHADY FAYE

Le monde de la lutte veut jouer aux sapeurs-pompiers après l'agression de Boy Niang 2 perpétrée contre Zoss, vendredi dernier dans les locaux de la RTS. Celui-ci s'était retrouvé dans les pommes puis à l'hosto de Grand Yoff (ex-CTO), après avoir reçu un coup de gourdin sur la tête. Hier, une délégation composée du promoteur de lutte Gaston Mbengue, du président des communicateurs traditionnels, El Hadji Mansour Mbaye et du journaliste Malick Thiamdoun a pris son bâton de pèlerin pour essayer d'apaiser la tension dans le "Sport de chez nous". Mais avant ce déplacement, ils ont appelé Zoss le bourreau de Gouy-Gui, qui a dit "être dans de bonnes dispositions pour pardonner à son adversaire du 8 juillet dernier". Fort de cette bonne disposition de l'agressé, les quatre médiateurs se sont rendus à la maison familiale du lutteur, sise à l'Unité 3 des Parcelles Assainies,

pour le prier de renoncer à la plainte qu'il compte déposer contre le pensionnaire de l'école de lutte "Boy Niang".

La plainte retardée

Mais l'affaire semble loin d'être pliée car Zoss a en même temps soutenu vouloir "en discuter avec sa famille". "Je ne peux pas prendre tout seul une décision sans l'aval de ma famille", a-t-il dit. Cela risquait de rendre vains les efforts des médiateurs qui n'ont pu trouver Zoss à son domicile où ils ont été accueillis par une famille avec des visages fermés : la maman du lutteur, son grand-frère Moustapha Ngom et son jeune-frère Garga Mbossé, lui aussi lutteur. Les médiateurs et les membres de la famille se sont enfermés dans une chambre pour discuter et seront rejoints quelques minutes plus-tard par Bécaye Mbaye, animateur à la 2Stv et le lutteur Eumeu Sène, leader de l'écurie "Tay Shinger". Il a fallu plus de deux heures pour trouver un

consensus. Très affectés par les agissements de Boy Niang 2, les parents de Zoss, encore sous le choc, n'ont pas voulu prendre de décision sans la présence de l'oncle du lutteur qui se trouverait à Touba et qui est devenu la personne morale depuis le décès du chef de famille. A en croire ses proches, il devrait être à Dakar mardi au plus tard, alors qu'il était prévu que Zoss aille déposer sa plainte dès aujourd'hui au niveau de la gendarmerie de Thiong. Mais à l'issue de l'entrevue, la famille a décidé de retarder la procédure, en attendant l'arrivée de l'oncle pour trancher entre porter plainte et pardonner.

Le ministre des Sports aurait promis de prendre en charge les soins de Zoss

Cette médiation aurait été instruite par le ministre des Sports, El Hadji Malick Gakou, selon Gaston Mbengue. Face à la presse, au sortir des négociations, le chef de la délégation s'est désolé de la violence notée ces derniers temps dans le milieu de la lutte. Sur la même lancée, El Hadji Mansour Mbaye est revenu sur les tenants et aboutissants de la discussion à huis clos. "Nous nous sommes déplacés en bons acteurs de la paix pour discuter avec la famille de Zoss et essayer de réconcilier les deux camps. Ils sont revenus à de meilleurs sentiments et nous ont promis qu'ils ne porteront pas plainte d'ici à mardi, en attendant la venue de leur oncle qui aura le dernier mot", a-t-il renseigné. Se voulant clair, El Hadji Mansour Mbaye a déclaré qu'il ne soutient aucun camp mais œuvre pour la paix au Sénégal et entre les citoyens. "C'est une situation difficile et assez complexe pour

VIOLENCES DANS L'ARÈNE

Dr Alioune Sarr menace de sévir

Les auteurs de troubles qui sèment la violence dans les stades lors des combats de lutte ou des face-à-face entre lutteurs "seront identifiés et sanctionnés sans état d'âme, a averti le président du Comité national de gestion (CNG), Alioune Sarr, qui était dimanche l'invité de l'émission *Opinion* sur *Walf TV*. Les structures qui encadrent ces auteurs de troubles seront aussi sanctionnées". Le président de l'instance qui gère la lutte sénégalaise a promis de sévir sous peu, pour mettre fin aux violences qui gangrènent ce sport. "Nous allons, en bon chirurgien que je suis, inciser l'abcès pour faire de telle sorte que la gangrène soit amputée du reste du corps pour permettre à ce corps de continuer à vivre", a soutenu le Dr Alioune Sarr. Le président du CNG n'écarte pas des sanctions extrêmes jusqu'à la radiation de certains acteurs de la lutte, une fois que les responsabilités seront situées. "C'est une hypothèse à ne pas écarter. La radiation, pourquoi pas ? Mais nous sommes une équipe qui fonctionne et nous allons statuer sur tout cela", a-t-il promis, tout en se gardant de préciser la nature des sanctions prévues. Pour lui, la survie de la lutte dépend des mesures que son instance aura prises

à l'encontre des auteurs de troubles. "Nous ne devons pas scier la branche sur laquelle nous sommes assis. Je ne parle même plus de branche, mais nous sommes en train de scier le tronc (...). Si nous voulons que la lutte survive, il faut qu'on prenne les mesures qui s'imposent", a souligné M. Sarr. "Avant de soigner, il faut diagnostiquer, les responsabilités doivent être situées à tous les niveaux en commençant par la base. La violence est le fait d'abord des écoles et écuries de lutte ; ensuite, le problème de l'encadrement ; enfin, le problème de l'argent", a analysé le président du CNG. Selon lui, "l'hyper-médiatisation" n'est pas étrangère à la violence dans le milieu de la lutte. "La presse a beaucoup apporté au développement de la lutte mais elle ne participe pas à calmer la violence en mettant en exergue certaines images", a déploré Alioune Sarr qui n'écarte pas de décréter une année sabbatique pour la saison de lutte dans le but d'éradiquer les violences constatées dernièrement dans l'arène. "Si cela est nécessaire et cela devrait passer par une saison sabbatique de la lutte avec frappe, pourquoi pas (une année blanche). Je le dis avec beaucoup de conviction", a-t-il dit. ■

KH. FAYE AVEC SENEWEB

la famille mais je crois que notre objectif sera atteint. Boy Niang 2 est mon neveu et Zoss, mon fils. Je prie pour que la paix revienne et pour que les esprits se calment car ça ne sert à rien d'envoyer Boy Niang 2 en prison. Le ministre promet de prendre en charge tous les frais relatifs aux soins de Zoss". Le ministre des sports Malick Gakou recevra les médiateurs en début de semaine pour un compte

rendu de la situation.

Boy Niang 2 avait assommé Zoss à l'issue de leur face-à-face tenue vendredi dernier dans les locaux de la RTS. D'après le diagnostic, Zoss a subi un traumatisme crânien et s'est vu délivrer un certificat d'incapacité temporaire de travail de 21 jours. Il serait toujours dans un état critique, selon ses proches, même s'il est sorti de l'hôpital. ■

RÉACTIONS... RÉACTIONS...

EUMEU SÈNE, CHEF DE FILE DE L'ÉCURIE "TAY SHINGER" "Quand j'ai eu des problèmes avec Tyson, Zoss était intervenu"

"J'ai fait le déplacement pour venir prendre des nouvelles de l'état de santé de mon frère et ami Zoss et ancien compagnon d'écurie à Pikine Mbollo. Mais aussi pour présenter des excuses au nom de Boy Niang 2 qui est un frère aussi ; on habite ensemble à Pikine. Je condamne l'acte ainsi que tous les acteurs de la lutte. Je sollicite le pardon de Zoss et qu'il sache que c'est une erreur de la part de Boy Niang 2, il n'est pas violent, je ne sais pas ce qui l'a pris ce jour-là. Nous sommes des musulmans et des sportifs. Nous tissons de bonnes relations entre nous et je crois que Zoss, tel que je le connais, lui pardonnera. Quand j'ai eu des problèmes avec Tyson, Zoss était venu me voir pour me demander de revoir ma position et de pardonner à Tyson. Aujourd'hui, c'est à mon tour de le faire. Je ne l'ai pas trouvé chez lui, mais je vais l'appeler, essayer de le localiser pour qu'on se voie."

MOUSTAPHA NGOM, FRÈRE DE ZOSS

"Nous avions prévu de porter plainte"

"Je remercie Eumeu Sène pour le déplacement qu'il a effectué. Mais je vous dis que la plainte devait être enregistrée au soir même de l'incident. C'est un acte que nous condamnons avec la dernière énergie. Zoss a très mal, et si j'étais présent le jour des faits, j'aurais répliqué à ma manière. Mais puisqu'il y a des médiations, j'attends le mot de mon oncle paternel qui sera à Dakar mardi prochain."

MALICK THIANDOUN, JOURNALISTE À LA RTS

"Je vais retirer ma plainte contre De Gaulle"

"Personnellement, j'ai décidé de retirer ma plainte déposée à la gendarmerie de Thiong après les menaces que le père de Boy Niang 2, De Gaulle, a proférées à mon endroit. Des bonnes volontés et des personnalités de ce pays se sont levées, El Hadji Mansour Mbaye et une haute autorité de la police m'ont appelé pour intervenir. De Gaulle, lui-même, m'a appelé et est revenu à de meilleurs sentiments. J'ai décidé de pardonner et de tourner la page, n'empêche que

je resterai sur mes gardes et assurerai ma sécurité car nous sommes dans un milieu où les gens sont parfois guidés par des sentiments peu catholiques."

GARGA MBOSSÉ, LUTTEUR ET FRÈRE DE ZOSS

"Si j'avais le dernier mot, Boy Niang 2 allait pourrir en prison"

"C'est un acte barbare que je condamne, et qui n'honore pas la lutte. Je me plie à la décision de mes parents. Mais si je devais décider, Boy Niang 2 allait pourrir en prison. Puisqu'il y a eu des médiations, nous avons décidé d'attendre l'arrivée de notre oncle pour prendre une décision définitive. J'ai eu Zoss au téléphone tout à l'heure, je peux vous dire qu'il souffre beaucoup et va très mal."

BÉCAYE MBAYE, ANIMATEUR À LA 2STV

"Nous prions pour que la paix revienne"

"Les lutteurs font des erreurs qui peuvent porter atteinte à la lutte. Nos prions pour que la paix revienne et que les esprits se calment. En ce mois béni du ramadan, je crois que la famille acceptera d'accorder le pardon d'ici mardi."

BASKET : FINALE CHAMPIONNAT DU SÉNÉGAL - UGB / DUC (68-59)

UGB tient son premier diplôme

L'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis a remporté, samedi au stadium Marius Ndiaye, son premier titre de champion du Sénégal en battant le Dakar Université Club (DUC) sur le score de 68 à 59.



MAMADOU LAMINE SANÉ

lousiens ont savouré leur premier titre de champion dans un stadium Marius Ndiaye clairsemé. Au terme d'une finale terminée en fanfare, ils ont séché les larmes de tristesse des finales perdues pour faire couler celles de la victoire et de la consécration. Bien que victorieuse, en 2011, de la Coupe du Sénégal, pour son tout premier titre aux dépens du Dakar Université Club (DUC), l'UGB avait perdu la même année la finale de championnat face à l'As Douanes.

Ainsi, la troisième tentative a été finalement la bonne. Ceux de Saint-Louis ont dû batailler ferme pour arracher le trophée aux "Étudiants" de Dakar qui avaient démarré le match sur les chapeaux de roues. Menée (10-19) au premier quart-temps, l'équipe saint-louisienne du coach Cheikh Sarr a pu, quelques minutes plus tard, réduire l'écart à un petit point (26-27), malgré des pertes de balles, la précipitation des joueurs et les maladroies. Mais le DUC, en quête d'un troisième titre depuis 2010, est parvenu à remettre le turbo et reprendre de la distance à la mi-temps (28-34).

La parade du "Vieux"

De retour des vestiaires, le DUC a encore creusé l'écart (32-42). Ayant retenu les leçons du passé -

deux finales perdues après avoir mené aux scores - les Saint-Louisians ont usé de leur expérience pour revenir. Et prendre les commandes (43-42), grâce à deux hommes principalement : le MVP de la finale, Mamadou Ndoeye alias "Vieux" des grands soirs, créatif et explosif, et leur capitaine Pape Mor Faye, impérial dans les rebonds défensifs et offensifs. Ce dernier terminera même meilleur marqueur de la finale (21 points). Ibrahima Kébé a également guidé son équipe avec une chute à trois points dans un buzz à la fin du troisième quart-temps, portant le score à 42-47.

Ayant pris les devants, Vieux Ndoeye a allié et assuré spectacle et réalisme avec un geste digne d'un LeBron James de Miami (NBA), en mettant un panier de trois points à plus de huit mètres du cerceau... et en fin de possession de balle. Nerveux et peu inspirés, les champions du Sénégal 2009 et 2010 ont bégayé dans leur jeu. A contrario, les "Étudiants" saint-louisians, sereins et en jambes, ont retrouvé le Nord en s'acheminant vers leur premier sacre de champion du Sénégal (68-59). UGB décroche son premier "diplôme" en championnat avec son nouveau coach, Cheikh Sarr, qui avait porté l'As Douanes au firmament la saison dernière. ■

pionnat la saison passée. La Juventus Turin se montrerait plus réticente. L'avant-centre pose les bases de son transfert et dévoile un appétit d'ogre.

MANCHESTER CITY

Mancini ouvre la porte pour Touré

Cela fait plusieurs semaines que l'on sait que le défenseur ivoirien de City, Kolo Touré, est sur le départ. Son entraîneur, Roberto Mancini, explique quant à lui que son joueur a le choix et que les Citizens ne lui forceront pas la main. "C'est à Kolo de décider s'il veut rejoindre Bursaspor ou non. Cependant je me demande s'ils sont capables de répondre à ses exigences", a-t-il expliqué au *Sun*. Touré est aussi convoité par Al-Hilal, l'équipe saoudienne coaché par Antoine Kombouaré.

SHANGHAI

Drogba ne rate pas ses débuts !

Didier Drogba faisait ses grands débuts officiels sous le maillot du Shanghai Shenhua. Et l'Ivoirien s'est plutôt bien débrouillé contre Guangzhou R&F (18^e journée de championnat). Entrée à la mi-temps alors que son équipe était menée, l'ancienne star de Chelsea s'est créée plusieurs occasions avant d'offrir le but de l'égalisation à l'un de ses partenaires. Score final (1-1). Avec DD, Shanghai, qui pointe toujours à la 12^e place du classement, peut rêver d'une fin de saison plus glorieuse.

REAL

La réserve humilie l'équipe première !

Une opposition avait lieu entre le Real Madrid et la réserve du club, samedi. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la reprise ne s'est pas déroulée dans les meilleures conditions pour les professionnels qui se sont inclinés 5 buts à 1 ! Le match a duré une trentaine de minutes. Kakà, Higuain (seul buteur), Di Maria et Varane étaient pourtant présents dans l'équipe première.

FIFA

Bin Hammam veut se retirer

Alors que sa suspension à vie de toute activité liée au football, infligée par la Fifa en août 2011, a été levée jeudi par le Tribunal arbitral du sport (TAS), Mohamed Bin Hammam a affirmé ce samedi qu'il n'était pour autant pas prêt à reprendre ses activités. "Mon souhait maintenant est de partir et me retirer, a affirmé l'ex-président de la Confédération asiatique à la BBC. Franchement, quel est mon souhait ? Partir. Vraiment j'ai servi le football pendant si longtemps, plus de 42 ans, et cette dernière année, j'ai vu un côté très mauvais, très laid du sport et du football, vous savez, la jalousie. Je souhaite quitter le football".

CYCLISME

Wiggins remporte le 99^e Tour de France

Bradley Wiggins (Sky) a remporté la 99^e édition du Tour de France, dimanche, à l'issue de la dernière étape disputée entre Rambouillet et Paris. Chris Froome (Sky) a pris la deuxième place et Vincenzo Nibali (Liquigas) la troisième. Le premier Français, Pierre Rolland (Europcar), a conclu à la 8^e place.

LIGUE 1 - SANCTIONS CONTRE NGB, USO ET CASA

La Ligue lève le pied

Après avoir infligé de lourdes sanctions aux équipes Casa Sport, Niary Tally et Us Ouakam, la Commission de discipline de la Ligue sénégalaise de football professionnel (LSFP) a assoupli les peines, tout en maintenant le match perdu pour les Ziguinchorois.

ADAMA COLY

La Ligue sénégalaise de football professionnel (LSFP) a finalement revu sa copie. Après avoir infligé de lourdes peines au Casa Sport, à Niary Tally et à l'Union sportive de Ouakam (Uso), l'instance a assoupli les sanctions. Dans le second Procès-verbal (PV) envoyé aux clubs depuis vendredi dernier, la Ligue a condamné ces équipes à jouer leur prochain match sur terrain neutre et à payer une amende de 2 millions F Cfa dont la moitié est à verser immédiatement avant la reprise. Dans le premier PV, la Commission de discipline avait infligé 4 millions F Cfa d'amende aux clubs et à jouer les restants de leurs rencontres à huis clos. "Le bureau de la Ligue s'est rendu compte que les sanctions étaient difficilement applicables, déclare le président de Niary Tally, Djibril Wade, par ailleurs président de la Commission d'organisation de la Ligue pro. Si tous les clubs doivent jouer à huis clos, cela ne va pas

favoriser à attirer les sponsors". Les vice-champions 2010 comptent interjeter appel.

Le Casa intransigeant

A l'instar des deux autres équipes, le Casa Sport a vu sa sanction réduite. Toutefois, la Commission de discipline a maintenu la troisième sanction qui donne match perdu pour le détenteur de la Coupe du Sénégal, suite aux incidents ayant émaillé sa rencontre contre Diambars le 1er juillet dernier à Ziguinchor. Mais les responsables du Casa Sport n'entendent pas se plier. "Nous nous sommes réunis et nous avons déjà rédigé le document pour interjeter appel. Nous avons tout peaufiné et nous comptons déposer le document dès demain (aujourd'hui). Mais nous restons sur notre position de départ de ne pas jouer si la Ligue ne nous rend pas notre point obtenu face à Diambars", selon le secrétaire général du Casa Sport, Siaka Bodian. "Le match entre Uso et Niary Tally a également été émaillé de violence. Si la Commission estime que les supporters de Niary Tally n'avaient pas intérêt à semer le trouble alors que leur équipe menait 2 à 0, je ne vois pas comment les supporters du Casa peuvent créer des incidents alors que leur club venait d'égaliser. Il faut que la Commission aille jusqu'au bout de sa logique", a conclu M. Bodian alias "Los". On est encore loin du dénouement de cette crise qui mine les play-offs et le football sénégalais. ■

REVUE TOUT TERRAIN

TRANSFERTS

Diagne Faye signe à Hull City

Le défenseur sénégalais, Abdoulaye Diagne Faye (34 ans), a signé un contrat d'un an en faveur de Hull City (Championship, L2 anglaise). Abdoulaye Diagne Faye aura pour mission d'aider Hull City à retrouver la Premier League. Laissé libre après avoir atteint cet objectif avec West Ham la saison dernière, le défenseur sénégalais s'est engagé pour une saison avec les Tigres. A 34 ans, l'ancien international se devra notamment d'apporter son expérience à un effectif composé pour beaucoup de jeunes joueurs.

AS NANCY - SALIF SANÉ

"Les sièges sont toujours éjectables"

Apparu à 32 reprises en Ligue 1 la saison passée (27 titularisations), Salif Sané est apparu comme l'un des éléments moteurs de l'ASNL lors du dernier exercice. Pour autant, le milieu de terrain âgé de 21 ans, prêté par Bordeaux et définitivement transféré à Nancy cet été, reste prudent sur son statut avant la reprise du Championnat. "Tout le monde démarre la saison au même niveau, annonce-t-il sur le site du club lorrain. Je ne me sens pas titulaire, car je sais que les sièges sont toujours éjectables. La différence par rapport à la saison dernière, c'est que je me sens aujourd'hui davantage milieu que défenseur. C'est mon poste préféré et je suis heureux de m'y être fixé".

ASSE

Thiago Silva aurait pu en être...

Considéré comme l'un des meilleurs défenseurs centraux du monde, le

Brésilien Thiago Silva (27 ans, 27 matchs et 2 buts en Serie A en 2011-12), transféré du Milan AC au Paris Saint-Germain cet été, aurait pu poser ses bagages en Ligue 1 il y a plusieurs années déjà... A Saint-Etienne. C'est ce que confie le responsable du recrutement des Verts de 2005 à 2008, Omar Da Fonseca. "Je l'avais supervisé à Fluminense. Le club cherchait à ce moment un défenseur central. J'avais emmené un recruteur du club, on avait beaucoup aimé ce joueur prometteur, mais on n'avait pas fait d'offre. C'est comme ça". Le défenseur brésilien avait évolué à Fluminense de 2006 à 2008 et découvrir la Ligue 1 cette saison sous les couleurs du PSG. Les dirigeants stéphanois doivent s'en mordre les doigts.

ARSENAL

Van Persie exige 13 M€ par an !



Volontairement sourd aux appels de détresse de son entraîneur à Arsenal Arsène Wenger, Robin Van Persie (28 ans, 38 matchs et 30 buts en Premier League en 2011-12) devrait quitter les Gunners pour un nouveau challenge haut en couleurs... Et en salaire ! A l'image de Zlatan Ibrahimovic au Paris Saint-Germain ou Cristiano Ronaldo au Real Madrid, RVP exige un salaire princier. Le *Sun* rapporte en effet que le Néerlandais rejoindrait à grands pas l'écurie lui assurant 13 M€ par an ! Selon le média britannique, les rivaux mancunien seraient prêts à s'aligner sur la demande du meilleur buteur du cham-